

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DSP2

RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

EXERCICE 2009



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE MARSEILLE

Pavillon Flottant -- Quai de Rive Neuve -- 13007 MARSEILLE

Téléphone : 04.91.54.32.03 -- Télécopie : 04.91.33.41.03

e-mail : secretariat@lanautique.com

site : www.lanautique.com

SOMMAIRE

A - PRESENTATION DE LA SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE	
1 - L'ENTITE	4
2 - LE SIEGE	4
3 - LE BUT STATUTAIRE	4
4 - LES MEMBRES	4
5 - L'ORGANISATION	5
6 - LES ACTIVITES	6
7 - L'ANIMATION DU CLUB	9
8 - L'ECOLE DE VOILE	9
9 - L'AIDE AUX COUREURS	10
10 - LE SITE INTERNET	11
B - LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DSP2	
1 - LE CONTRAT	11
2 - LE PERIMETRE	11
3 - LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU CONTRAT	11
4 - LES RESSOURCES HUMAINES	11
5 - LA GESTION DES EMPLOIEMENTS	
5-1 La signature des contrats individuels	13
5-2 Les usagers	13
5-3 Le plan d'eau	13
5-4 La liste d'attente	14
5-5 Les occupants temporaires	14
5-6 Les tirages à terre et les brossages	14
6 - LES TRAVAUX ET LA MAINTENANCE	14
6-1 Les principaux incidents survenus	15
6-2 Les travaux réalisés par le délégué	15
6-3 La Sécurité	17
6-4 L'environnement	17
6-5 Les désordres	18
6-6 Les prévisions 2009	18
7 - LE COMPTE RENDU FINANCIER	19
7-1 Politique tarifaire et évolutions	19
a) Droits annuels	19
b) Prestations complémentaires	19
c) Les tarifs appliqués	19
7-2 Détails de la formation du chiffre d'affaires	19
7-3 Autres recettes d'exploitation	19
7-4 Compte rendu de l'activité régates en 2009	20
8 - SUIVI DU PATRIMOINE	20
a) Inventaire et situation patrimoniale du service délégué	20
b) Variation du patrimoine	20
c) Travaux de l'exercice	20
d) Programme d'investissement 2010	20
9 - ECONOMIE DE LA DELEGATION	21
9-1 Compte annuel de résultat	21
9-1-1 Compte d'exploitation	21
9-1-2 Présentation des méthodes de calcul charges/produits	21
9-2 Engagement à incidences financières	22
9-3 Relations financières avec la ville	22

10 - DONNEES PREVISIONNELLES	
10-1 Réalisé 2009/prévisions 2009	23
10-2 Budget 2010/budget 2009	23
11 - ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE	
11-1 Les plaintes des usagers	24
11-2 La satisfaction des usagers	24
11-3-Le règlement des factures par les usagers	24

LES ANNEXES

ANNEXE 1 :	Liste des usagers	
ANNEXE 2 :	Liste des voiliers de tradition sous contrat spécifique	
ANNEXE 3 :	Liste des changements de propriétaire	
ANNEXE 4 :	Liste des changements de bateau	
ANNEXE 5 :	Liste d'attente de place	
ANNEXE 6 :	Publicité dans le Bloc Marine	
ANNEXE 7 :	Tarifs sociétaires et usagers 2009	
ANNEXE 8 :	Tarifs passagers 2009	
ANNEXE 9 :	Tarifs services accessoires 2009	
ANNEXE 10 :	Bénévolats lors des régates	
ANNEXE 11 :	Détail des dépenses régates	
ANNEXE 12 :	Etat des dotations	
ANNEXE 13 :	Variation du patrimoine	
ANNEXE 14-1 :	Synthèse des dépenses d'entretien	
ANNEXE 14-2 :	Détail des dépenses d'entretien pannes et quai	
ANNEXE 14-3 :	Détail des dépenses d'entretien des mouillages	
ANNEXE 14-4 :	Détail des dépenses du matériel	
ANNEXE 14-5 :	Détail des dépenses d'entretien divers	
ANNEXE 14-6 :	Détail des dépenses maintenance informatique	
ANNEXE 15 :	Budget 2010	
ANNEXE 16 :	Liste des contrats	

A - PRESENTATION DE LA SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE (S.N.M.)

1- L'ENTITE :

La Société Nautique de Marseille a été créée en 1887.

- Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.
- Reconnue d'utilité publique le 2 mars 1932.
- Agréée Jeunesse et Sports en avril 1949.
- Affiliée à la Fédération Française de Voile et à l'UPACA.
- Délégitaire de service public depuis le 1^{er} janvier 2007

Elle est club allié du Yacht Club de France, jumelée avec le Yacht Club des Embiez et le Club Nautico Internacional Hemingway de la Habana (Cuba).

2- LE SIEGE :

Il est situé au cœur du Vieux Port, côté quai de Rive Neuve sur l'emblématique « Pavillon Flottant ». Construit en 1899, en bois, il est inscrit par décision Préfectorale depuis août 2007 à l'inventaire supplémentaire des objets mobiliers classés parmi les Monuments Historiques.

Le pavillon flottant est dans le Vieux Port depuis sa construction et a été en tête du cortège pour fêter le XXVème centenaire de la ville en 1900.

- D'une surface de 700 m2, il abrite :
- Au rez de chaussée : local des gardiens, l'accueil, les bureaux, la bibliothèque André Mauric regroupant notamment des ouvrages datant du début du XXème siècle, les sanitaires et les locaux techniques (service de maintenance, appareils de mouillages, voilerie et pavillonniers pour les régates).
 - Au 1^{er} étage : le salon, le bar, les sanitaires, le restaurant avec terrasse couverte. La capacité d'accueil est de 160 personnes assises.

Le Pavillon flottant fait l'objet d'un contrôle en cale sèche tous les 9 ans. Le dernier carénage date d'août 2007. Ce contrôle est suivi par le bureau Véritas.

En novembre 2006, la Société Nautique de Marseille a fait l'acquisition d'un local de 210 m2, sis au 23 quai de Rive Neuve, utilisé pour son activité en bureaux, salle de réunion, conférences et pour l'organisation des manifestations sportives et culturelles pour promouvoir le Vieux port et la ville de Marseille.

3- LE BUT STATUTAIRE est :

- D'encourager et subventionner les œuvres de mer,
- D'encourager et développer le goût de la navigation et des exercices nautiques et les progrès dans la construction navale,
- D'instruire les jeunes gens dans l'art de la navigation à voile,
- D'associer à l'étude et à l'encouragement de toutes les questions se rapportant à la marine et à la géographie,
- D'exercer l'activité, pour son compte et pour compte de tiers, par Délégation de Service Public ou sous toute autre forme, de gestion de ports de plaisance, et notamment gestion des anneaux, le développement et l'animation d'un pôle de voiliers et bateaux de traditions, les animations culturelles et sportives, partenariats avec les associations d'usagers, ainsi que l'aménagement, la construction et l'entretien des ouvrages ou des immeubles concernant les dites activités.

4- LES MEMBRES :

Elle est composée de 542 membres :

- 425 membres titulaires
- 117 membres supporters

Il est à noter que fin 2008, 45 usagers de la panne de la Criée ont sollicité leur admission à la Société Nautique de Marseille et ont été admis en tant que membre titulaire en 2009.

5.1'ORGANISATION :

La Société Nautique de Marseille est administrée par un comité directeur composé de quinze membres titulaires élus par l'assemblée générale pour trois ans, cinq membres étant chaque année sortants et pouvant être rééligibles.

Les membres du comité directeur vote chaque année pour le bureau (président, 2 vices présidents, secrétaire général et trésorier).

COMITE DIRECTEUR :

Le Bureau :

- | | |
|-------------------------------|--|
| - Monsieur AMIEL Bernard | Président, qui assure les fonctions de direction |
| - Monsieur CARPIER Yvon | Vice Président, responsable commission sportive |
| - Monsieur CHETARD Christian | Vice Président, responsable travaux |
| | Chargé du suivi du site internet |
| - Monsieur BATAILLARD J.F. | Trésorier |
| - Monsieur DUPEYRON Frédéric | Secrétaire Général |
| - Monsieur BARBIER-BOUVET Ph. | Président d'Honneur Relations clubs de Marseille |
| | Membre du comité des Voiles du Vieux Port |

Les membres du comité directeur :

- | | |
|-----------------------------|---|
| - Monsieur DESHAIS Claude | Chargé de la révision des statuts et règlements |
| - Monsieur JAILNOT François | Responsable de la commission administrative |
| - Monsieur LARMY Robert | |
| - Monsieur LAMBERTI Raymond | Responsable commission financière et contrôle interne |
| - Monsieur POIRIER Pierre | |
| - Monsieur SATHAL Pierre | Responsable de l'école de voile |
| - Monsieur TOGA Nicolas | Responsable du pôle voiliers de tradition |
| - Monsieur VERNET Jean-Paul | Adjoint commission sportive et animations |
| - Monsieur XIBERRAS Bernard | |

Le comité directeur se réunit une fois par mois, le bureau tous les quinze jours.

Il confie des tâches à différentes commissions :

- COMMISSION ADMINISTRATIVE :

- gestion des dossiers d'admissions
- gestion de la liste d'attente
- gestion du plan d'eau
- gestion de la maintenance du matériel
- gestion des travaux d'entretien

Elle est composée de neuf membres dont 4 membres titulaires élus par l'assemblée générale :

- Monsieur AYASSE Paul
- Monsieur GRAVIER Yves
- Monsieur MAGNAN Jean
- Monsieur VERNET Laurent

et 5 membres du comité directeur (le président, le trésorier, le responsable du plan d'eau et son adjoint, le responsable des travaux).

Elle se réunit une fois par mois.

- COMMISSION SPORTIVE :

- organisation des régates et des manifestations nautiques
- organisation de la fête annuelle du club
- organisation de la fête annuelle des enfants à Noël

Elle est composée de membres volontaires (titulaires ou supporters).

- Monsieur CARPIER Yvon Vice président, membre titulaire
- Madame ARMANIEN Danielle membre supporter
- Madame CARPIER Liliane membre supporter
- Madame GAIMARD Céline membre titulaire
- Monsieur GANANT Gérard membre titulaire
- Monsieur HEMOUR Jacques membre supporter
- Monsieur LEGAL Jean-Pierre membre supporter
- Monsieur MARCHAND Claude membre titulaire
- Monsieur MASSARDIER Georges membre supporter
- Monsieur MOSCA Alain membre titulaire
- Monsieur POTHEAU Alice membre supporter
- Madame RUE Christine membre supporter
- Monsieur XIBERRAS Bernard membre titulaire, membre du comité directeur
- Monsieur POUQUET Alain membre titulaire
- Monsieur Alain LASSALLE membre titulaire
- Monsieur Claude PETIT membre titulaire
- Monsieur Philippe PEYTHOU membre titulaire
- Monsieur Daniel ROCCA membre supporter
- Madame Zaza MURZILLI membre supporter

-CONTROLEURS DE GESTION:

- vérification des comptes et de la régularisation des écritures comptables
- Présentation d'un rapport lors de l'assemblée générale.

Trois membres titulaires élus par l'assemblée générale :

- Monsieur CHAVVANNE Gilles
- Monsieur DAHER Nicolas
- Monsieur SOLLARI Stéphane

-COMMISSION BIBLIOTHEQUE

- gestion de l'inventaire et du prêt gratuit des livres.
- Deux membres titulaires ou supporters volontaires
- Madame SENEZ Michel membre supporter
- Monsieur BOTTASSO Pierre membre titulaire

La bibliothèque est ouverte tous les jeudi après midi et est accessible à tous : membres du club et personnes extérieures.

Ce nombre de bénévoles qui oeuvrent pour l'association peut atteindre 80 à 100 personnes en période de régates (comité de course, jury, aides à la logistique et à l'intendance...).

6- LES ACTIVITES :

La Société Nautique de Marseille organise des régates connues et reconnues :

- La **Semaine Nautique Internationale de la Méditerranée** (S.N.I.M.) : créée en 1966. C'est la plus grande épreuve de voile de haut niveau en Méditerranée avec 180 à 200 voiliers habitables (de 5m à 20m) venant de la région, mais aussi de l'étranger.
- Le « **Vire-Vire** » : créé en 1948, manifestation populaire regroupant 200 voiliers monococques habitables, plaisanciers et régatiers, réunis pour un beau spectacle autour des îles du Frioul. Le principe est simple : le plus petit part le premier, le plus grand part le dernier et le premier arrivé à gagner.
- L'inscription est gratuite et tous les concurrents sont récompensés lors de la remise des prix
- La **Quadra Solo** : régate en solitaire ou en duo entre Marseille et Les Embiez avec une flotte d'une cinquantaine de voiliers.
- Le **Trophée André Mauric** qui regroupe 30 à 40 bateaux des années 70 / 80.

- La Calanques Classique créée en 2009 en collaboration avec le GTC de Cassis. Elle regroupe une vingtaine de voiliers de tradition entre 8 et 20m sur un parcours entre Marseille et Cassis qui longe les côtes, de Marseilleveyre aux falaises Devenson, en passant par Sormiou. Ainsi le patrimoine flottant et le patrimoine naturel sont mis en valeur durant 3 jours.

La Société Nautique de Marseille est sollicitée ponctuellement par la FFV pour l'organisation de championnats d'Europe ou du Monde de différentes classes (6 M J, Mumm 30, etc...).

Elle aide à l'organisation ou est club support de différentes manifestations telles que :

- The Race
- Le Trophée de l'Orma
- Les Voiles du Vieux Port
- La Route des Iles
- Les trois continents
- L'Audi Med Cup TP 52...

Elle accompagne par son savoir faire des régates corporatives comme

- L'Immo cup (régate des professionnels de l'immobilier)
- La Bati cup (régate des professionnels du bâtiment)
- L'Hydro's cup (organisé par les Etudiants de l'Ecole Nationale de la Marine Marchande de Marseille).

- La Proyachting Race

La Société Nautique de Marseille organise pour ses membres

- des repas de pannes
- des sorties d'un ou plusieurs jours au Frioul et aux Embiez,
- un arbre de Noël
- la Fête du club
- des soirées
- des expositions

Chaque année des stages de sécurité en mer « SECURIMAR » sont organisés. En 2009, la Société Nautique de Marseille obtient de la Fédération Française de Voile l'agrément « certification survie ISAF »

En 2009, la Société Nautique de Marseille a organisé ou a été club support de 14 régates dans l'année et un stage Sécurimar.

L'Hydro's Cup les 21 et 22 mars

Nombre de bateaux : 42

Nombre d'équipiers : 300

La SNIM (Semaine Nautique Internationale de Méditerranée) du 10 au 13 avril

Nombre de bateaux : 147

Nombre d'équipiers : 2 000

Nombre de nations : 9

Sébastien Col, skipper et barreur du défi français K-Challenge parrainait cette édition de la SNIM. Grand succès pour cette manifestation qui demeure la plus grande épreuve internationale de haut niveau de la Méditerranée.

CALANQUES CLASSIQUE du 8 au 10 mai 2009

Nombre de bateaux : 18 voiliers de tradition

Nombre d'équipiers : 120

Grand succès pour cette première édition. Avec un temps superbe les deux premières manches se sont déroulées dans des conditions idéales tant sur le plan sportif que sur la mise en valeur du patrimoine.

Les régatiers en longeant les côtes jusqu'à Cassis ont redécouvert la beauté et les richesses du site. Pour le retour sur Marseille, le vent de force 20 à 25 nœuds a donné des ailes aux voiliers. Une régata serrée et très rapide lors de cette dernière manche avec une grosse houle et des creux de 2 à 3 mètres. En moins d'une heure tous les bateaux étaient arrivés.

L'AUDI MED CUP du 9 au 14 juin 2009

Nombre de bateaux : 16 TP52

Notre club a été choisi comme club support pour cette 2^{ème} étape du circuit qui parcourt le sud de l'Europe. Cette épreuve internationale a rassemblé l'élite de la voile mondiale.

L'IMMO CUP les 13 et 14 juin 2009

Nombre de bateaux : 43

Nombre d'équipiers : 700

Régate corporative qui rassemble les professionnels de l'immobilier venant de toute la France (5^{ème} édition).

Les VOILES du VIEUX PORT du 18 au 21 juin 2009

8^{ème} édition

Régates de voiliers de tradition

Lieu : Esplanade du Fort Saint Jean

Régate en association avec l'YCPR, La Pelle, l'UNM, le CNTL et la SNM

Mission de la S.N.M. : l'organisation en mer (comité de courses, parcours, sécurité)

Nombre de bateaux : 31

Nombre d'équipiers : 500

Nombre de nationalités : 5 (Malte, Gde Bretagne, Hollande, France, Belgique)

La QUADRA SOLO ET DUO MEDITERRANEE du 23 au 29 août 2009

8^{ème} édition

Parcours : Marseille / Les Embiez / Sanary / Marseille

Nombre de bateaux : 52

Nombre de concurrents : 22 solitaires, 30 duos

Météo parfaite et ambiance réussie pour cette compétition.

Le Trophée ANDRE MAURIC les 5 et 6 septembre 2009

Nombre de bateaux : 20

Nombre d'équipiers : 200

Cette régata « vintage » a été étoffée pour sa 8^{ème} édition par les voiliers de tradition.

Les mauvaises conditions météorologiques n'ont pas permis de régater le samedi mais de belles régates ont pu se courir le dimanche sous le soleil.

Le VIRE VIRE : le 4 octobre 2009

Nombre de bateaux : 180 + les voiliers de tradition et les barquettes

Nombre d'équipiers : 2000

Cette fête familiale et populaire réunissant plaisanciers et régatiers s'est déroulée dans de très bonnes conditions météorologiques (force 3-4 et beau soleil) et a offert un magnifique spectacle aux promeneurs de la Corniche.

Le CHALLENGE D'HIVER DU GROUPEMENT DES CLUBS DE MARSEILLE :

L'organisation de ces régates est tournante entre les clubs qui composent le groupement des clubs de Marseille (CNTL, SNM, UNM, YCPR, La Pelle). En 2009, la SNM a organisé deux manches les 29 novembre et 13 décembre qui se sont courues avec des conditions climatiques difficiles. 57 voiliers étaient inscrits.

STAGE SECURIMAR : le 16 mai 2009

Ce stage de formation à la sécurité en mer a regroupé 37 stagiaires lors des exercices théoriques et des exercices pratiques : ouverture de survie, retournement et embarquement, tirs de fusées de détresse, extinction d'incendie, l'homme à la mer. Le QCM de 40 questions a été validé par la Fédération Française de Voile.

La FFV a remis à la SNM le trophée du club ayant réalisé le plus de stages Sécurimar.

7 - L'ANIMATION DU CLUB

- La fête de la Nautique, le 27 juin, avec petit déjeuner, décoration de chaque panne en une couleur, course de kayaks entre les pannes, régates inter pannes sur les JOD 35 de l'école de voile et un dîner réunissaient 160 personnes.
 - A l'occasion de la première édition de la régata « Calanques Classique », le photographe de mer, Gilles MARTIN RAGET, bien connu dans le milieu de la voile et de la photographie d'art était à l'honneur. Il a reçu le 2^{ème} Trophée du patrimoine des mains de Jean-Paul MOUREN.
 - Le 11 juin, la Nautique a accueilli la délégation de la ville de Qinhuangdao.
 - Pen Duick II, Pen Duick III, Pen Duick V et Pen Duick VI sur le plan d'eau de la Nautique : le week-end des 12 et 13 septembre ces bateaux ont participé à la Baticup puis le mardi 15, une sortie en mer a été organisée pour les personnes handicapées à l'occasion de la signature d'une convention de partenariat avec la section Handivoile de la Ligue Alpes Provence de Voile. Le mercredi 16, suite à la conférence de presse de « La Chaloupe » une deuxième sortie a eu lieu.
 - Le lundi 30 novembre, la nautique a reçu la classe des grands de l'école maternelle de Château Gombert, pour une visite du Pavillon Flottant complétée par celle du voilier de tradition « Nagaina ». Cette sortie des élèves s'inscrivait dans une journée de découverte du milieu marin et du patrimoine. .
 - L'Arbre de Noël des enfants et petits enfants des membres du club, le 16 décembre, avec spectacle, goûter et distribution de cadeaux par le père Noël réunissait 80 participants.
 - Expositions de l'Espace Nautique :
 - . Photos de Pierrick JEANNOUTOT
 - . « Bestiaire marin sur voiles et toiles » d'Hervé MAURY
 - . « Autour du Port... » toiles de Jean-Paul COURCHIA
- Il est à noter que « l'Espace Nautique » a accueilli gracieusement des clubs nautiques et des associations du Vieux Port de Marseille pour leurs réunions et assemblées générales.

MANHATTAN SAILING CLUB DENNIS CONNER TROPHY : du 19 au 22 août 2009

Le 3^{ème} Challenge « Dennis Conner International Yacht Club » se déroulait dans le port de New York. 13 teams de 13 pays différents se sont rencontrés sur cette compétition visant l'amitié internationale. Courue sur des J24 la Nautique était représentée par son Président, son commodore et des sociétaires. Ambiance grand club, échange de cadeaux entre les participants et réceptions grandioses ont complété une organisation impeccable. Le trophée, remis par Dennis Conner à Bernard AMIEL, est en bonne place dans la vitrine à l'entrée du club.

8 - L'ECOLE DE VOILE :

La S.N.M. complète ses activités avec son école de voile.

Elle a été créée en 2004 avec pour marraine Florence ARTHAUD qui est membre titulaire.

Les cours (à la ½ journée ou journée pleine, en stage d'une semaine ou croisières le WE ou sur 4 ou 7 jours et en régata) sont donnés aux adolescents et adultes par deux moniteurs Brevetés d'Etat d'Eduteur Sportif 1^{er} degré Option voile, tous deux sportifs de haut niveau :

- Loïc LE HELLEY équipe de France pour les JO de Barcelonne en 1992, Equipe de France préparation olympique, 2^{ème} en class 40 à la régates Les Sables-Horta-Les Sables.
- Fabrice MERLE régatier de haut niveau sur melges 24.
- L'équipe se complète avec des stagiaires en préparation de leur diplôme et des moniteurs en CDD.

Les cours sont donnés sur trois voiliers JOD 35 « LA NAUTIQUE », « LA NAUTIQUE 2 » et « LA NAUTIQUE 7 » et deux open 5.7.

L'école de la Nautique travaille à 60 % pour des particuliers, 30% pour les institutions et écoles et 10 % pour des comités d'entreprises.

En 2009, l'école a accueilli 750 stagiaires, soit 1500 demi-journées en mer.

Rôle social : Elle a cherché à développer son rôle social statutaire, plus particulièrement en étant en étroite collaboration avec les hôpitaux psychiatriques de « Valvert » et de « Sainte Marguerite ».

Ce secteur social représente 30 % de l'activité de l'école de voile.

Chaque année, un bateau de l'école de voile participe sur plusieurs jours, avec à bord des personnes handicapées, à la régata « le 13 à la voile » organisée par le Comité Départemental de Voile.

L'école de « La Nautique » fait partie des clubs « Handi-voiles » de la Ligue Alpes Provence de Voile.

En collaboration avec la Fondation d'Auteuil et la Fondation de la BPPC, l'école embarque des adolescents en difficulté pour des stages de fin février à mi-décembre de 15 à 20 jours. En 2009, huit stages ont eu lieu.

Rôle sportif : L'école crée en 2008 un pôle sportif. Elle met à disposition deux 5.7, assure les entraînements avec un moniteur qualifié et permet à deux équipages d'adolescents de participer, outre les régates régionales, au Championnat de France Esports, au Championnat de Monotypes et au Championnat du monde. Ils se sont classés à la première épreuve 4^{ème} et 8^{ème}, à la deuxième et à la troisième 10^{ème} et 14^{ème}.

Grâce à sa diversité, l'école de la Nautique est labellisée par la Fédération Française de voile et obtient en 2009 les labels :

« Loisirs », « Enseignement », « Compétition » : « équipe de club ».

Elle est l'une des plus importantes écoles de la ligue Alpes Provence de Voile et la première en habitable aux vues des licences écoles distribuées (515 licences enseignement).

Il est à noter que la Société Nautique de Marseille obtient le « Top Club 2009 » et est récompensée par la Fédération Française de Voile en tant que club ayant délivré le plus grand nombre de licences 2009 (licences annuelles, licences journalières et licences enseignement) de la ligue Alpes Provence de Voile et ayant la meilleure progression.

9- L'AIDE AUX COUREURS

La Société Nautique de Marseille contribue au développement de la pratique de la voile par le soutien qu'elle apporte à des coureurs :

- **Ingrid PETIT JEAN et Nadège DOURoux**, qui participeront aux sélections des prochains J.O.

Ces deux athlètes sont aidées financièrement par la Société Nautique depuis plusieurs années et ont obtenu de bons résultats en 2009 : 3^{ème} au championnat du monde de 470 au Danemark, 2^{ème} aux jeux méditerranéens de Pescara, 3^{ème} au Princess Sophia Trophy à Palma, 5^{ème} de la Semaine Olympique Française, 5^{ème} à la Delta Lloyd Regatta en Hollande.

- **Jean Paul MOUREN** : soutien logistique de la Société Nautique de Marseille
Créateur et organisateur de la Charte du Plaisancier, il participera pour la 23^{ème} année à la Solitaire du Figaro.

- **Association Fatch** : pôle sportif 5.7 du club. En plus de la mise à disposition des bateaux et matériels, une aide financière est allouée par la Société Nautique de Marseille.

- **Luce MOLINIER** : qui a participé à la Transatlantique 2009 et a décroché la 6^{ème} place à la mini-Fastnet 2009 est aidée également financièrement par le club.

10 - SITE INTERNET

Refonte complète du site Internet <http://www.lanautique.com>. Ce travail a été effectué par notre sociétaire Pierrick JEANNOUTOT pour la partie graphisme et le développement et l'hébergement par Laurent DAGANY - SITWEB CONSEIL. Ce site est consulté en moyenne 150 fois par jour. Chaque régata entraîne une augmentation de la consultation à 3400 visites jour sans compter les journées de la SNM où les consultations passent à 1500 visites jour. Coût de l'opération : 3830 € HT.

B- LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DSP2

A compter du 1^{er} janvier 2007, la Société Nautique de Marseille a mis en place la Délégation de Service Public obtenu après avoir été candidate en 2006.
Sa durée est de dix ans. La SNM est seul Déléguataire pour cette période.

1- LE CONTRAT :

Objet : la gestion, le développement et l'animation d'un « pôle de voiliers et bateaux de tradition », la promotion et la valorisation de la culture et du patrimoine nautique, ainsi que la mise en place de partenariats socio-éducatifs pour faciliter l'accès à la plaisance sur une partie de plan d'eau et de terres pleins au sein du Vieux port de Marseille.

2- LE PERIMETRE de la DSP 2 s'inscrit dans un carré d'environ 370 mètres de long sur 170 mètres de large, situé dans la partie Sud Est du Vieux port de Marseille, depuis le Théâtre de la Criée, jusqu'à l'axe de sortie du parking cours d'Estienne d'Orves.

Il comprend des ouvrages maritimes, digues, pontons, quais ainsi que des équipements de carénage et engins de levage.

Au 1^{er} janvier 2007 ce périmètre comprend :

- 115 bateaux du Yacht Motor Club
 - 341 bateaux de la Société Nautique de Marseille
 - 88 bateaux en contrat individuel de la panne dite de « La Criée » dont 10 du CSAM
- Soit un total de 544 bateaux

3 - LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU CONTRAT :

- l'organisation d'un quota annuel de manifestations sportives
- la gestion du plan d'eau (Gardiennage, gestion des fluides, gestion des contrats individuels)
- la promotion et la valorisation de la culture et du patrimoine nautique
- la mise en place de partenariats socio-éducatifs
- le développement d'un pôle de voiliers et bateaux de traditions
- la protection environnementale
- la perception et le recouvrement des éléments de facturation

Le contrat de Délégation de Service Public confère au Déléguataire l'exclusivité de la gestion des espaces délégués. Il supporte toutes les charges de fonctionnement, de gestion et une partie des charges de renouvellement.

Le Déléguant conserve à sa charge les gros investissements (réfection quai et VRD), les travaux liés aux mises aux normes environnementales (raccordement aux réseaux, d'assainissement, dispositif de récupération des eaux noires et grises, des eaux de carénage).

4- LES RESSOURCES HUMAINES :

Le Déléguataire : l'association « Société Nautique de Marseille » à 100 %

Organisation actuelle de l'association : voir article A-5.

a) Le personnel salarié :

Effectif des salariés au 1^{er} janvier 2007 :

- 8 personnes pour la gestion du plan d'eau et l'organisation des manifestations (5 gardiens, un cadre administratif, une comptable)
- 2 personnes pour l'école de voile

Exercice 2007 :

- Embauche d'un gardien de nuit supplémentaire le 3 avril 2007.
- Reprise, le 12 février 2007, du secrétaire du Y.M.C. (article L 122-12 du code du travail).

Exercice 2008 :

- La signature d'un contrat avec la Sté Sécurité Industrielle qui assure depuis le 1^{er} novembre 2008 la surveillance de nuit des installations a entraîné le licenciement des deux gardiens de nuit dont un a accepté d'être repris par la société contractuelle.
- En novembre 2008, le planning du service de gardiennage de jour est modifié suivant un roulement avec trois gardiens, au lieu de quatre, le quatrième étant en longue maladie.
- Signature d'un accord d'entreprise et d'un avenant aux contrats de travail permettant la forfaitisation du temps de travail pour le personnel autonome (cadre, moniteurs de voile et la secrétaire de la commission sportive).

Exercice 2009 :

L'effectif se compose de 10 salariés :

Un cadre administratif 95 % DSP	GABRIELLI Danielle
Deux secrétaires 95 % CLUB 50 % DSP	BENIGNI Chantal CHENEVIERE William
Une comptable à mi-temps : 50 % DSP	GHIO Anne
Quatre gardiens de jour : 100 % DSP	CRASTES Yves (en longue maladie) DUCROS Jean-Pierre FAROUIL Guy LEPIDE Louis
Deux moniteurs Brevetés d'état 100% CLUB	LE HELLEY Loïc MERLE Fabrice

Le service social est assuré par un cabinet d'experts comptables : SUD EXPERTS.

b) Le bénévolat :

Il représente une part très importante des moyens humains mis en œuvre pour les besoins de la DSP.

Il concerne notamment :

- le président de la S.N.M. qui assume les fonctions de direction. Son temps d'emploi est de 0.5 ETP.
- Le trésorier qui assume à la fois des fonctions financières et de responsable des ressources humaines. Son temps d'emploi est de 0.2 ETP.

- Le vice président qui est chargé plus particulièrement de l'organisation administrative et informatique, de la mise en place des procédures et de leur contrôle. Son temps d'emploi est de 0.2 ETP.

- Le 2ème vice président qui est chargé de l'événementiel sportif, 0.5 ETP.
 - Le secrétaire général chargé de l'administratif, 0.2 ETP
 - Le responsable de la commission administrative chargé de l'organisation du plan d'eau, 0.2 ETP
 - Le responsable des travaux chargé de la surveillance des installations, 0.5 ETP.
 - De nombreux sociétaires interviennent à l'occasion des régates et manifestations nautiques (ex. pour la SNIM 80 bénévoles sur cinq jours)
- Le nombre d'heures du bénévolat : 13000h/an, soit environ 7 emplois. (Annexe 10a et 10b).

5 - LA GESTION DES EMBLACEMENTS :

5-1 La signature des contrats individuels

Dès l'accord des services juridiques de la CUM fin avril 2007, nous avons mis en place la réalisation de la signature des contrats individuels avec vérification des actes de francisation et des attestations d'assurances.

5-2 Les usagers : Liste en annexe 1

Catégories	Dimensions ALF	Usagers
Catégorie 1	0 à 4m99	3
Catégorie 2	5m00 à 6m49	48
Catégorie 3	6m50 à 7m99	88
Catégorie 4	8m00 à 9m49	114
Catégorie 5	9m50 à 10m99	132
Catégorie 6	11m00 à 12m99	95
Catégorie 7	13m00 à 15m99	58
Catégorie 8	16m00 à 18m99	5
Catégorie 9	19m00 à 20m99	
Catégorie 10	21m00 à 22m99	
Catégorie 11	23m00 à 24m99	1
Catamarans		3
Nombre total d'usagers		547
dont propriétaires de bateau à moteur		215
et propriétaires de voilier		332

5-3 Le plan d'eau : A ces usagers, il faut ajouter :

- . La Gendarmerie Nationale dont la vedette est hébergé gratuitement
- . La vedette du service de nettoyage de la CUM également hébergé gratuitement
- . Sous Marine Services, Monsieur MASCOLO (membre supporter) dont le bateau est passager à l'année
- . L'école de voile : 5 voiliers : 3 JOD35, 2 Open 7.5 et un semi-rigide. Ces bateaux appartiennent à la S.N.M. et s'acquittent des redevances.

- Dans le cadre du « pôle de voiliers de tradition », depuis 2008, les voiliers de tradition de la DSP2 sont regroupés sur la panne 4 et le quai. Quatre nouveaux voiliers de tradition ont été accueillis en 2009, en plus des cinq voiliers déjà présents depuis 2008, suivant un protocole d'accord imposant le maintien de l'état des bateaux, la participation à trois régates locales minimum, l'organisation de sorties au cours desquelles des personnes peuvent embarquer pour découvrir la navigation et partager la passion des propriétaires de ces prestigieuses unités. Ce rassemblement représente une belle vitrine déjà remarquée par les institutionnels.

Catégories	Dimensions ALF	Voiliers de tradition (liste en annexe 2)
Catégorie 1	0 à 4m99	
Catégorie 2	5m00 à 6m49	
Catégorie 3	6m50 à 7m99	2
Catégorie 4	8m00 à 9m49	1
Catégorie 5	9m50 à 10m99	
Catégorie 6	11m00 à 12m99	1
Catégorie 7	13m00 à 15m99	1
Catégorie 8	16m00 à 18m99	4
Catégorie 9	19m00 à 20m99	
Catégorie 10	21m00 à 22m99	
Nombre total		9

- Au cours de l'année 2009, 15 changements de propriétaire (liste en annexe 3) ont été effectués, dont deux de père à fils et 25 changements de bateau (liste en annexe 4).

5-4 La liste d'attente : (Annexe 5)

La liste d'attente se compose :

- . de nouveaux candidats à un poste d'amarrage,
 - . d'usagers sollicitant un emplacement pour un deuxième bateau
 - . de membres du club ayant abandonné leur place au club et souhaitant revenir
 - . de membres du club ayant perdu leur droit à une place par désistement et souhaitant revenir
 - . d'usagers sollicitant un changement de bateau avec une augmentation de surface au-delà des possibilités de leur emplacement actuel.
 - . Et pour la première année, de voiliers de tradition sollicitant leur admission au pôle de voiliers de tradition.
- Afin de tenir cette liste à jour, il est demandé aux inscrits de confirmer chaque début d'année leur demande faute de quoi celle-ci est annulée.

5-5 Les occupants temporaires :

Nombre de nuitées en 2009 :

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
113	238	296	165	395	403	815	582	372	427	338	343

-L'embauche d'un saisonnier pour la réception des passagers et la publicité passée dans le Bloc Marine (annexe 6) ont augmenté le nombre de bateaux accueillis.
Les passagers rentrant dans le port, arrivant dans un lieu inconnu, apprécient d'être pris en charge jusqu'à un poste d'amarrage.

-Il est à préciser que le nombre croissant et le développement des manifestations sportives organisées par la S.N.M. limitent les possibilités de place pour les occupants temporaires.

- Conformément à notre contrat, quatre places ont été mises à la disposition de la CUM et ont été gérées par la capitainerie de juin à fin septembre 2009.

5-6 Les Tirages à terre et les brossages :

Nombre de tirages à terre un à deux jours :

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
Patin	5	7 Panne du 19 au 27	Panne du 1 ^{er} au 6	17	40	22	21	9 Peinture du 30 au 31	Peinture du 1 ^{er} au 5	6	5	5	164
Grue 2 emplacements	22	6	14	26	23	29	23	15	12	6	6	3	185

Nombre de brossages : 2 h

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
Patin	9	7	3	15	8	6	6	8	8	8	5	6	89
Grue 2 emplacements	3	5	3	19	6	7	2	5	2	7	6	2	67

6 - LES TRAVAUX ET LA MAINTENANCE :

6-1 Principaux incidents survenus :

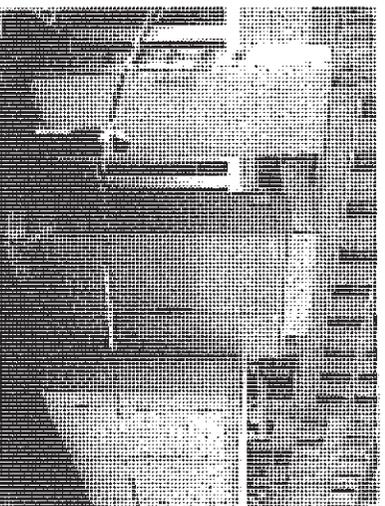
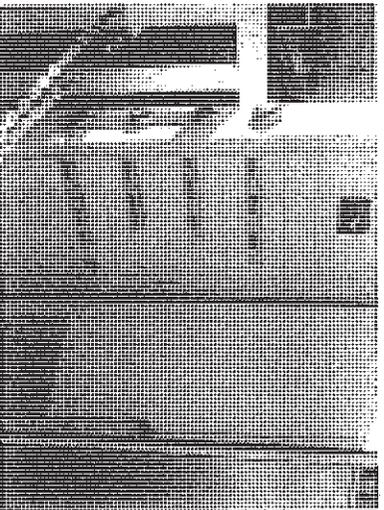
- Electricité : dysfonctionnement de l'armoire principale du quai alimentant les pannes 1/2/3 et les engins de levage. Nombreuses coupures dues à un manque de puissance. En cause le retard par ERDF pour le raccordement du nouveau tarif jaune.
- Blocage du système de mouflage pour lever la plate-forme du patin.

6-2 Travaux réalisés par le délégataire :

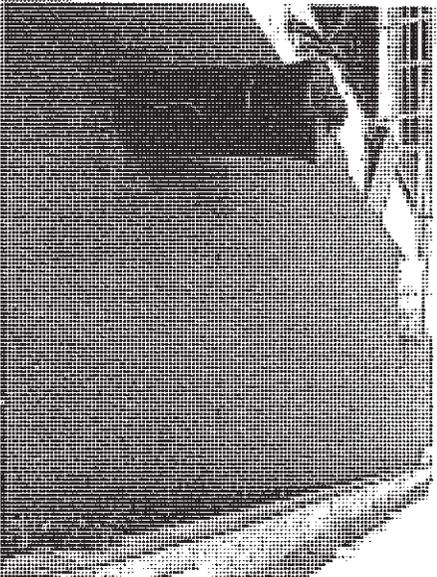
- Modification de la panne latérale afin de donner plus d'espace et de sécurité au Pôle des Voiliers de Tradition. Installation de nouvelles pendilles et amélioration de l'accès à cette panne spécifique. (fournisseurs PORALU/SMS). Coût : **9.997.40 € HT**



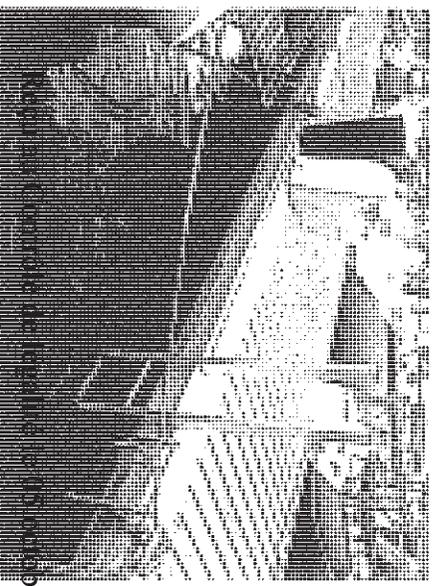
- ERDF a mis trois mois pour effectuer la traversée du Quai de Rive Neuve afin d'effectuer le raccordement de la nouvelle armoire Tarif Jaune. Retard conséquent se cumulant avec un erreur de leur part sur le raccordement au transformateur. La mise en service n'a pu se faire que courant mars 2009 (alors que cela était prévu début novembre 2008). Nous avons pu procéder à la démolition de l'ancienne armoire début avril et mettre à disposition de la Commission sportive la nouvelle installation pour accueillir les 2000 participants à la SNIM. (fournisseur ERDF/EDF/GREGOIRE). Coût : **14.060 € HT**



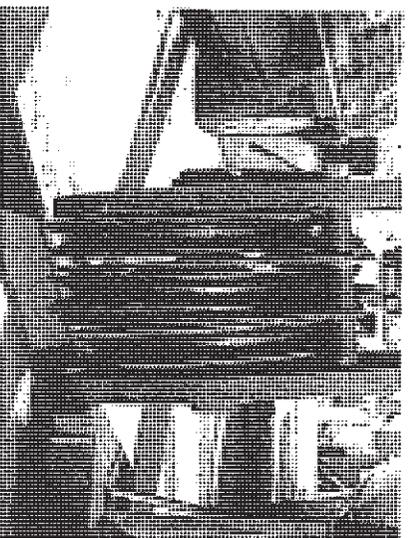
- Remise en état du sol du quai devant le pavillon devenu dégradé et dangereux. Découverte sous l'ancienne armoire déposée d'un affaissement d'un ancien égout, nous avons du remblayer et consolider sur un mètre cube cette excavation. Reprise du sol en pavés au droit des bateaux de tradition. Les affaissements, les divers raccords béton ou goudron, les nombreuses disjonctions des pavés entre eux rendaient cette zone autant dangereuse qu'inesthétique. (fournisseur EUROVIA). Coût : **15.133.00 € HT**



- Mise en peinture blanche de l'ensemble des barrières, leur aspect dégradé n'étant pas admissible avec notre image de marque (fournisseur ETRAVE). Coût : **9.780.00 € HT**
- Equipement de secours sur les pannes 6/7/8 par mise en place de deux échelles de secours par panne situées en premier tiers et dernier tiers de longueur de panne. Ceci en cas d'un homme tombé à la mer (fournisseur PORALU). Coût : **2.562.00 € HT**



- Les roulements des galets de guidage du câble du moufle commandant la levée de la plateforme du patin ont littéralement exposés. Nécessité de déposer ces organes pour les réparer en atelier et confectionner les pièces à la demande. Nous avons limité l'immobilisation à 10 jours (fournisseur DMJ). Coût : **5.245.00 € HT**



- Terminaison des travaux de mise en sécurité de l'accès à la panne 1 par mise en place de panneau de polycarbonate et allongement du portail d'entrée en sa partie basse (ADLM). Coût : **2.718.00 € HT**

- Modification des abonnements à la SEM pour deux compteurs eau en supprimant la partie assainissement compte tenu que l'eau n'est pas rejetée à l'égout, économie substantielle.

Nous n'avons pas pu procéder à la mise aux normes des sanitaires des pannes 7 et 8, le SERAM n'ayant toujours pas procédé au raccordement.

Nous souhaitons mettre en place une procédure de récupération des feux de détresse périmés en relation avec la FPPP mais cette démarche n'a pas aboutie.

6-2 Sécurité :

Les installations relatives à la DSP sont contrôlées par contrat par l'APAVE et SICLI

- Engins de levage (APAVE manutention)
 - Grue 4t500
 - Patin 14t000
 - Treuil de matage 500 kg
- Electricité (APAVE électricité)
 - Engins de levage
 - Bornes alimentation pannes
 - Bornes d'alimentation quai
 - Tableau électrique
 - Armoire de comptage

Tous les rapports de visites vous sont adressés systématiquement.

- Moyen de lutte contre l'incendie (SICLI)
 - Extincteurs situés sur les pannes
 - Extincteur de quai

Les visites des divers organismes de contrôles sont consignées dans un registre de « sécurité ».

NB : Concernant le Pavillon flottant, les contrôles des installations électriques, gaz, sécurité incendie, blocs de secours, surveillance du ponton flottant sont effectués par les organismes APAVE/BUREAU VERTAS/SICLI

NOTA : Le 3 janvier 2009, nous avons reçu la sous commission départementale de sécurité pour vérification des nos installations. Cette vérification concernait essentiellement le Pavillon Flottant recevant du public. Cette commission était sous la Responsabilité de Madame SCALPELLI de la Direction Prévention Sécurité Publique accompagnée de Messieurs SANTORO (commissariat du 7ème arrondissement) MINISTERAL (DDE)et DUMAS (bataillon marin pompiers)

Quelques remarques ont été faites auxquelles nous avons donné suites rapidement sachant que la plus contraignante était une modification du principe des déclenchements d'alarme "incendie" et "envahissement eau" qui nous a obligé à remplacer l'installation existante dans sa totalité pour un coût de 3.569.00 € ht. Suite aux divers travaux et remise des documents réclamés, la DPSP nous a adressé l'attestation de conformité.

• **Gardiennage :**

Le gardiennage de nuit, pour la période horaire de 22h30 à 6h30, est assuré depuis le 1^{er} novembre 2008 par une entreprise spécialisée, la société SECURITE INDUSTRIELLE qui a plus de 30 ans d'expérience dans le domaine. Le gardiennage est doublé de juin à septembre.

6-4 Environnement :

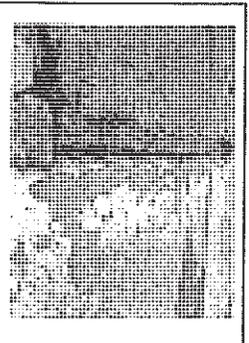
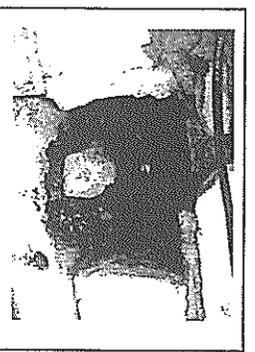
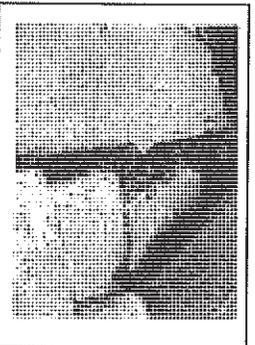
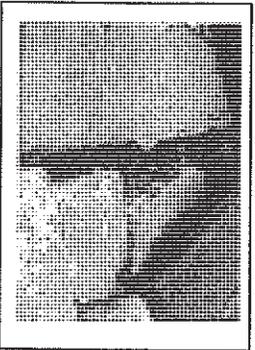
- Nous assurons le tri sélectif des différents déchets (papier, verre, batteries, huiles de vidange...).
- Une pompe à eau noire et grise est à disposition
- Nous avons en stock le matériel nécessaire pour effectuer les premières mesures en cas de pollution par hydrocarbures.
- La propreté du quai est assurée journalièrement par nos gardiens (mis au rebus des mâts cassés, des câbles et de tout débris) ainsi que du plan d'eau (ramassage à l'aide de salabres des sachets et saletés qui flottent aux abords du quai).

Par ailleurs, nous souhaitons mettre en place une procédure de récupération des feux de détresse périmés en relation avec la FFPF mais cette démarche n'a pas encore aboutie.

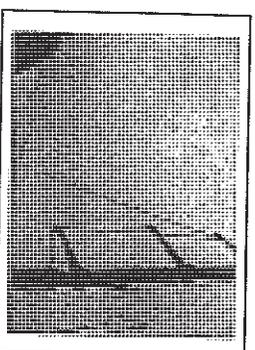
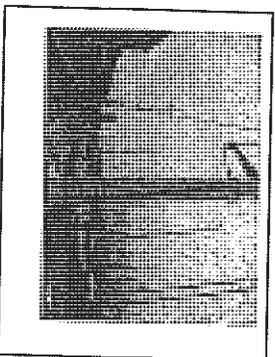
6-5 Les désordres :

- Les blocs de pierre de Cassis en bordure du quai face à la panne 8 ont tendance à s'ouvrir.

Danger potentiel d'effondrement



- Un câble d'alimentation électrique sort d'un poteau d'éclairage public et passe en aérien pour aller dans un autre poteau. Ceci suite aux travaux d'augmentation de la section de l'égoût qui se déverse directement dans le port lors de pluies. (Site dit du PROHIBE) En dehors du fait que lors du rejet des eaux polluées nous subissons une odeur nauséabonde et une pollution visuelle préjudiciable juste à l'emplacement des bateaux de tradition, mais ce câble aérien est fort inesthétique.



6-6 Prévisions 2010 :

- Environnement, dans le cadre de Ports Propres traitement de la récupération des eaux de l'aire de carénage.
- Mise en place d'une procédure de récupération des feux de détresse en relation avec la FPPP.
- Mise aux normes des sanitaires face aux pannes 7 et 8 après mise en place du raccordement par le SERAM.
- Remplacement des pannes 1,7 et 8

7 - COMPTE RENDU FINANCIER :

7-1 Politique tarifaire et évolutions :

a) Droits annuels :

La tarification à la surface réelle appliquée depuis le 1^{er} janvier 2008 a été maintenue en accord avec le délégué.

b) Prestations complémentaires :

Le tarif des prestations complémentaires a été fixé à 118.14€ H.T. par an par usager.

c) Les tarifs appliqués :

- Tarifs sociétaires et usagers 2009 (Annexe 7)
- Tarifs passagers 2009 (Annexe 8)
- Tarifs service accessoires 2009 (Annexe 9)

7-2 Détails de la formation du chiffre d'affaires :

Redevances SNM	577 593
Redevances de base YMC	126 428
Redevances de base panne Criée	101 091
Passagers futurs membres	130 287
Passagers	38 200
Halages	10 727
Frais de dossiers des nouveaux membres	21 500

Total des produits d'exploitation de la DSP 1 005 826.

7-3 Autres recettes d'exploitation :

Autres produits	3 319
Aide à l'emploi	204
Transferts de charges et reprise de provision	21 943
Total des autres produits d'exploitation	25 466

7-4 Compte rendu de l'activité régates en 2009 :

PRODUITS DES REGATES	2009	2008	Budget 2009
Droits d'inscription	40 253 €	55 517 €	55 000 €
Subvention des régates	58 217 €	118 846 €	100 000 €
Total des produits	98 470 €	174 363 €	155 000 €

CHARGES DES REGATES	2009	2008	Budget 2009
Dépenses des régates selon état analytique	144 799 €	106 523 €	130 000 €
Attachée de presse	7 427 €	3 300 €	10 000 €
Autres dépenses entretien et divers	15 798 €	-	-
Total des charges	168 024 €	109 823 €	140 000 €

Détail des dépenses régates Annexe 11

8 - SUIVI DU PATRIMOINE :

- a) Inventaire et situation patrimoniale du service délégué : selon annexe 12 pour la liste
- b) Variation du patrimoine : Selon annexe 13
- c) Travaux de l'exercice :

	2009	2008	Prévisions 2009
Entretien des pannes	42 389 €	52 364 €	25 000 €
Réfection sanitaire	- €	- €	10 000 €
Entretien des mouillages	9 639 €	37 939 €	35 000 €
Sous traitance	1 903 €	1 365 €	3 000 €
Entretien matériel	- €	- €	2 000 €
	53 931 €	91 668 €	75 000 €

L'année 2008 avait connu un fort coup de vent qui avait endommagé de nombreuses chaînes filles entraînant le changement du matériel et l'intervention de fournisseurs spécialisés. Par ailleurs le remplacement de 2 pannes en 2008 a entraîné de fait une diminution des dépenses de réparation et corrélativement une augmentation des investissements. Il est vraisemblable que les dépenses de cette nature vont croître au cours des prochains exercices.

Détails Selon annexe 14

- Annexe 14-1 : synthèse des dépenses d'entretien
- Annexe 14-2 : détail des dépenses d'entretien des pannes et quais
- Annexe 14-3 : détail des dépenses d'entretien des mouillages
- Annexe 14-4 : détail des dépenses d'entretien du matériel
- Annexe 14-5 : détail des dépenses d'entretien divers
- Annexe 14-6 : détail maintenance informatique

- d) Programme d'investissement 2010:
- Réfection des sanitaires pannes 7 et 8 : 30 000 €
 - Changement des pannes 1-7-8 : 400 000 €

9 - ECONOMIE DE LA DELEGATION :

9-1 Compte annuel de résultat :

9-1-1 Compte d'exploitation :

Les comptes de résultat -réalisé et budgété- sont présentés en grandes masses et en détails dans les annexes (annexe 15).

COMPARATIF 2008-2009	Réalisé 2009	Réalisé 2008	Ecart
PRODUITS D'EXPLOITATION DE LA DSP	988 177	890 300	97 877
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	44 080	63 467	-19 387
PRODUITS DE PLACEMENTS		12 958	-12 958
Total des produits	1 032 257	966 725	65 532
COMPARATIF 2008-2009	Réalisé 2009	Réalisé 2008	Ecart
SALAIRES DU PERSONNEL	161 269	211 719	-50 450
CHARGES SOCIALES	61 071	70 461	-9 390
SERVICES EXTERIEURS	291 097	291 774	-677
IMPOTS ET TAXES	4 344	11 134	-6 790
REDEVANCES	268 968	261 992	6 976
DIVERS ALEAS	49 640	16 988	32 652
CHARGES FINANCIERES	12 067	13 184	-1 117
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	72 391	89 528	-17 137
DOTATIONS AUX PROVISIONS	7 500	20 429	-12 929
IMPOT SOCIETE	17 507	1 282	16 225
Total des charges	945 854	988 491	-42 637
RESULTAT	86 403	-21 766	108 169

Concernant les charges d'exploitation, le choix de la sous-traitance a été préféré à celui de l'embauche de gardiens, la gestion des horaires s'étant avérée beaucoup plus difficile (organisation du travail de nuit, repos compensateurs, congés légaux etc).

REPARTITION DES CHARGES INDIRECTES

L'organisation comptable de la Société Nautique de Marseille a eu pour objectif de limiter au maximum les charges communes.

Ce principe a en particulier été adopté pour les charges de personnel. Le Club ayant pour vocation l'activité sportive - Ecole de Voile et Régates - le personnel affecté à ces activités et pris en charge en totalité par le Club : salaires des moniteurs de voile et salaire de l'assistante affectée au Sport. Les charges sur salaires suivent la même répartition.

Pour l'année 2009, en raison de l'absence pendant 3 mois pour cause de maladie de la responsable administrative de la DSP, une refacturation interne a été opérée par le CLUB vers la DSP à hauteur de 3 mois de salaires chargés, à $\frac{3}{4}$ de temps.

Tous les autres postes de charges font l'objet d'une affectation directe :

- Charges de l'école de voile (entretien des bateaux, carburant, repas...)
- Entretien réparation du restaurant (matériel de cuisine et petit mobilier),
- Dépenses des régates,
- Honoraires des conseils (facturation séparée), assurance des bateaux et du pavillon,
- Publicité, déplacements,
- Charges financières d'emprunt relatif à des « investissements CLUB ».

9-1-2 : Présentation des méthodes de calcul charges/produits :

Calcul des amortissements et provisions.

La méthode de l'amortissement linéaire a été retenue pour l'ensemble des biens immobilisés. Les taux d'amortissement sont détaillés dans l'annexe 12. Ils correspondent à des durées d'utilisation des biens comprises entre 3 et 20 ans, selon la nature des biens.

A compter de l'exercice clos le 31 décembre 2008, une provision pour renouvellement des immobilisations est constituée à la fin de chaque année lorsque le cumul des amortissements pratiqués est inférieur au cumul des dotations prévues au contrat de délégation de service public.

9-2 Engagement à incidences financières :

- a) Mise en place d'un emprunt de 285 000 € pour financer l'acquisition des pannes en 2008.
- b) Un sinistre a été enregistré au cours de l'année 2008. Il concerne un accident survenu sur le quai (usager blessé victime de glissade). Ce sinistre est couvert par l'assurance responsabilité civile. Procédure en cours.

9-3 Relations financières avec la ville :

Subventions reçues à l'occasion de l'organisation des régates mais qui concernent l'activité CLUB. Ces subventions sont assujetties à la TVA.

Nous constatons une baisse significative des subventions malgré une activité régates et manifestations en plein développement.

10 - DONNEES PREVISIONNELLES :

10-1 Réalisé 2009/Prévisions 2009 :

COMPARATIF REALISE / BUDGET 2009	Réalisé 2009	Prévisions 2009	Ecart
PRODUITS D'EXPLOITATION DE LA DSP	988 177	914 300	73 877
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	44 080	13 800	30 280
PRODUITS DE PLACEMENTS	0	0	0
Total des produits	1 032 257	928 100	104 157
SALAIRES DU PERSONNEL	161 269	160 000	1 269
CHARGES SOCIALES	61 071	54 400	6 671
SERVICES EXTERIEURS	291 097	326 700	-35 603
IMPOTS ET TAXES	4 344	15 000	-10 656
REDEVANCES	268 968	270 000	-1 032
DIVERS ALEAS	49 640	5000	44 640
CHARGES FINANCIERES	12 067	12 000	67
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	72 391	65 000	7 391
DOTATIONS AUX PROVISIONS	7 500	0	7 500
IMPOT SOCIETE	17 507	6 666	10 841
Total des charges	945 854	914 766	31 088
RESULTAT	86 403	13 334	73 069

Détail en annexe 15

10-2 Budget 2010/Budget 2009

COMPARATIF REALISE / BUDGET 2009	Prévisions 2010	Prévisions 2009	Ecart
PRODUITS D'EXPLOITATION DE LA DSP	978 400	914 300	64 100
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	15 000	13 800	1 200
PRODUITS DE PLACEMENTS	0	0	0
Total des produits	993 400	928 100	65 300
SALAIRES DU PERSONNEL	198 585	160 000	38 585
CHARGES SOCIALES	79 899	54 400	25 499
SERVICES EXTERIEURS	338 000	326 700	11 300
IMPOTS ET TAXES	9 600	15 000	-5 400
REDEVANCES	270 000	270 000	0
DIVERS ALEAS	0	5000	-5 000
CHARGES FINANCIERES	16 000	12 000	4 000
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	67 500	65 000	2 500
DOTATIONS AUX PROVISIONS	0	0	0
IMPOT SOCIETE	0	6 666	-6 666
Total des charges	979 584	914 766	64 818
RESULTAT	13 816	13 334	482

Détail en annexe 15

II - ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE :

II-1 Les plaintes des usagers :

Conformément à l'article 17 du contrat de la DSP2, un registre de réclamations est à la disposition des usagers au secrétariat. A ce jour, celui-ci ne comporte aucune inscription.

Par contre, nous avons reçu des plaintes écrites de quelques usagers amarrés côté ouest de la panne 6 (ex. panne de la Criée) qui se plaignent de la réduction du chenal qui rend les manœuvres difficiles compte tenu de l'agrandissement des bateaux amarrés récemment en face d'eux par les professionnels.

II-2 La satisfaction des usagers :

45 usagers de la panne « de la Criée » sont devenus membre de la Société Nautique de Marseille en janvier 2009.

II-3 Le règlement des factures par les usagers :

100 % acquitté.

ANNEXE 1

USAGERS B&F 2
 MW 9 AVRIL 2010

Annex 1

NOM	NOM BATEAU	Long.Af	larg.Af	Cat.
ABOUSSOUAN	THALAMEGE	10m84	3,95	6
ALLEMAND	KARTHALA	9m45	3,32	5
ALVAREZ DE TOLEDO	DELIVRANCE	8,13	2,87	4
AMATO	YSATIS	13m69	4,25	7
AMIEL	CARPE DIEM	8m09	3	4
AMIEL	SQUALL	7,65	2,3	3
ANDRE	LUCIFER	8m78	3,2	4
ANDREAULT	TAMRIT	9m09	2,7	4
ANTONITOLI	ROY ARTHUR	10m97	3,47	5
ARBELLE	MEFI II	10m90	3,29	5
ARNAUD	MISTY	13m35	4,25	7
ARNAUD	BIG BISOUS	12m42	3,99	6
ARNOULET	PERCEVAL	9m53	3,5	5
ARTHAUD	LARGADE III	10m84	3,95	6
ARTHAUD	LARGADE II	10m50	3,37	5
ARZOUNI	SEA MOON	13m60	4,16	7
AUBOIROUX	S'WIND'IER	10m	3,29	5
AUFRAY	KARALIEVA	14m96	4,42	7
AVON	GORGONA	14m90	6	cat
AYASSE	ATLETTE	8m88	2,8	4
AZAGURY	ELMER	7m65	2,71	3
BALAZARD-ANCELY	VENTOUX	12m34	3,94	6
BALLAN	CHAITANE	10m10	2,64	5
BARBAT	PAIVIRA	8,25	2,76	4
BARBIER-BOUVET	SAN LUCA	11m85	3,96	6
BARDET	MANUEL	13m92	4,02	7
BART	BANG	6m94	2,38	3
BARTHELEMY	TOMAHAWK	12m03	3,82	6
BARTOLUCCI	OASIS	5m09	2,25	2
BATAILLARD	ZOAN	12m75	4,12	6
BATAILLE	ESCAPADE	8m10	2,95	4
BAUDEY	ORPHEE	11m	2,98	6
BENKEMOUN	ANGELINA	9m34	2,93	4
BENSOUSSAN	ETOTIE	9m85	3,53	5
BERARD	EXOCET	13m68	4,2	7
BERGER	MELODIE	13m90	3,86	7
BERNARD	AIDA	9,55	3,23	5
BERNARD	PENNELOPE III	10,35	3,4	5
BERNARD	LA BELLE AVENTURE I	9m87	3,29	5
BERTANI	FORBAN 9	13m77	4,48	7
BESNIER	MIAMI	8m20	2,36	4
BIGOIN	SUZANNAH II	12m91	3,95	6
BLANC	ENZO et FIONA	7m10	2m56	3
BONNE	NISSOS II	11m71	3,74	6
BONNEFON	QUADROPHENIA	10m02	3,56	5
BONNEFON	KASHMIR	8,58	2,73	4
BORIE	EILEEN	18m75	3,6	8
BOSCH	HELIOSYDOR	9m53	3,5	5
BOSSI	MELUSINE	9m20	3,4	5
BOTTASSO	EVER II	8m37	3,19	4
BOUCARD	GODZILLA	8,95	2,98	4
BOUDART	LE DIOWO	10m40	2,5	5

BOULANGER	AUCHRIS	8m71	3,38	5
BOURGAT	HOMMAGE	12m06	3,9	6
BOURLARD	BELLE de RIO II	9m94	3,43	5
BRAVI	SCIMITTELLA	9m60	3,28	5
BREMOND	YES	7m24	2,57	3
BRIEUGNE	FREEDOM	9m56	3,4	5
BUTOLI	INDIAN SUMMER	12m34	3m94	6
BRULE	SOLE VI	11m75	3,8	6
BUFFAZ	FURTIF	6m98	2,23	3
CABELLO	KALLISTE IV	16m85	4,6	8
CANO	LE LEZARD	7m73	1,65	3
CANOVAS	SATISFAXION	10,36	3,4	5
CARLE	LA ROCHE III	9,29	3,1	4
CAVALLERE	NOOS	9m90	3,37	5
CAYOL	ORION	11m64	3,85	6
CERVETTI	ME CAMPU	9,28	3	4
CHAMAILLARD	FRANCAJARO	8,75	2,95	4
CHANDIOUX	SAGA	10m71	3,62	5
CHAUVET	PEER GYNT	9m30	3,25	4
CHAVANE	PLEUR DE LYS	10m96	3,94	6
CHAVYA	TIMOUN	7m80	2,56	3
CHETARD	BAGHEERA	9m48	2,9	4
CHIROLA	DOMINO	9m56	3,36	5
CLEMENCON	HEBE	8m68	3,3	5
COHEN	OXYGENE	8m30	2,98	4
COLOGNOLI	SAINT CLAIR	11m77	3,99	6
COMET	BIG APPLE	12m93	3,97	6
COPIEUX	FREE FEELING	10m10	3,46	5
COUANON	BILL	13m45	4,3	7
COURTOIS	JOY	10m77	3,63	5
COUZINIE	LA MORGANE	5m15	2,05	2
CURTILLET	TANGO	10m38	3,46	5
DABRY	COULEUR CAFE	12m52	3,98	6
DABRY	KERTIOS	14m	3,93	7
DAHER	REMORA	9m8	3,62	5
DAHER	LATINO	13m35	4,25	7
DARAS	HYDRA 5	7m88	2,54	3
DE CUTTOLI	DENTI	13m87	4,08	7
de KERDANET	GOASMAD	15m4	3,82	7
DE MASSIAC	MAURESGUE	7m32	2,62	3
DECAMP	GULLIVER	7m28	2,89	4
DESBARBIEUX	VERENA	9m60	3,3	5
DESCHAUX	ELCASIMODO	6,15	2,36	2
DESHAIS	GESYRA	13m34	3,86	7
DESSEMOND	YEN LI	10m60	3	5
DEVEZE	FARNIENTE II	7m65	2,71	3
DI GRANDE	SELENA	9m20	3,22	4
DIADEME	BAIKA II	13m34	3,86	7
D'ORMANO	SOMALO	11m10	3,71	6
DREAU	ESTEREL	12m	2,41	6
DREAU	LADY FIRST 2	14m88	4,58	7
du CHATELIER	JERICHO	13m85	3,7	7
DUDIEUZERE	ALMALIS	6m04	2,45	2

DUPEYRON	SHAMBHALA	12m93	3,97	6
DURAND	VENTOLERA	8m77	2,9	4
DURAND	ALETHEIA	9m97	3,62	5
DUTREIL	OUELCUM	6m99	2,4	3
EMPERAIRE	KIZAEL	7m03	2,65	3
ESCOJIDO	FANTASIA	10m96	3,94	6
FELICITE	OSMOSE	11m40	3,3	6
FELINE	BLUES	10m10	3,22	5
FERAUD	MILLENIMUM FALCOM	12	3,94	6
FIGARELLA	JANICA	10m77	3,63	5
PILANGI	ALYCASTRE	9m50	3m30	5
FOREST	FANTASME	9m95	2,4	5
FRAGO	HATARI	10m81	3,38	5
FRILET	BIMABU III	10m30	3,63	5
GAGNEUILL	MELINEE	4m90	1,98	1
GAIMARD	TIUNU PITI	11,92	3,78	6
GALENE	BRISA	11m58	3,9	6
GAMBARELLI	GIGI	7m98	2,95	4
GANANT	TATEOS	10m55	3,66	5
GARGUILLO	JUPITER III	7m49	3,02	4
GASTAUD	COSINUS X	10m06	3,3	5
GAUNET	KRISBEHR	5m60	2,25	2
GAY	BADTSTANDRE	12m86	4,06	6
GENNARI	BELLA DONNA	14m05	4,17	7
GENNARI	CHRISTINA BELLA			3
GILLET	ASTRID	8m47	2,98	4
GIOCANTTI	MAGNUM	7m70	2,59	3
GIORDANO	ALZIR	13m95	4m25	7
GIRARDOF	MORGANE	11m40	3,73	6
GIULIANI	FANGA	7m90	2,5	3
GODET	ASKA	10,78	3,8	6
GOMEZ	CORTO	12m19	3,8	6
GONNET	LORD JIM 4	11m50	3,6	6
GOUDON	HELOISE	6m03	2,44	2
GOUDON	AUDE	14,93	4,52	7
GOURVILL	L'ELIAN	11m35	2,8	6
GRAF	ANNELIN	13m39	4,3	7
GRANDJEAN	SCHRAM	10m58	2,96	5
GRAVIER	TECKNOS	8m07	3,08	4
GUERIN	LITTLE FRA	8m2	3,25	4
GUERINI	KISS	8m75	3,12	4
GUICHET	DJANGO	12m75	3,64	6
HURSON	SYBARITE	11m64	3,85	6
HVM	FABULOUS DANCER	8m	2,7	4
INVERGIN	OULED TIGRIS	13m94	3,93	7
ISAAC	LE PASTROUILL	7,43	2,94	4
ISSOIRE	NISSOS	9m	3,1	4
JACQUEMIN	N'GOR	8m55	2,99	4
JALINOT	TOMAIRA	9m	3,2	4
JAUFFERET	SOUTH SIDE EXPRESS	10m68	2,4	5
JEAN	VERY CRAZY	9m40	5,8	cat
JEAN	POUPIA	6m72	2,3	3
KADJI	BOXER BOAT	8m97	2,96	4

KADJI	SLOP	13m30	4,06	7
KERVERN ROQUE	TWENTY	7m45	2,75	3
KLEIN	NICLOS	6m74	2,27	3
LACHIVER	LAPSUS	7m93	2,92	4
LAMBERTI	SHANGANI	13m17	4,29	7
LARMY	KERKYRA	9m66	3,45	5
LAURENS	MOONFLOWER	9m70	3,37	5
LAURENT	NEMROD	8m31	3	4
LAURENT-BADIN	BEL AMI	10m74	3,18	5
LAVILLE	ODYSSEE	9m24	3,32	5
LE BELLEC	WATERPILOUF	6m70	2,5	3
LE BELLEC	BRYLS	13m30	4,22	7
LEANDRI	CUBA LIBRE	5m20	1,9	2
LEGRE	QUETZAL II	14m15	4,31	7
LEGRE	LAUMIKE II	6m89	2,42	3
LEMAISTRE	SANTE FE IV	16m	4,7	8
LEROY	PIRAYA	10,07	3,05	5
LETROSNE	WAHOO	8m90	2,98	4
LEVIN	EROS	7m61	2,92	4
LIANDIER	CIRRUS X	11m75	3,95	6
LIBERAS	PAPAGENA	4m86	2,25	2
LIBERAS	ODYSSEUS	14,02	4,5	7
LOCATELLI	2ème SOUFFLE	7m	2,2	3
LOPEZ	MINCK	12m10	3,95	6
LOUBIER	ONDALFA	7m90	3	4
LOBRANO	HELIOS	7m99	3	4
LUIZY	NEREIDE	11m13	4	6
MABIRE	SAINTE BOME	9,15	3,19	4
MACIOCIA	LE FLIP	7m90	3	4
MAGNAN	WINDRUSH	12m13	3,96	6
MALEVAL	NEW JERSEY V	10m70	3,42	5
MALLET	ALOHA	15m50	3,81	7
MANOUKIAN	MAP II	7m47	2,98	4
MARCHAND	JAVA	6m18	2,36	2
MARCHETTI	FLY AWAY PETER	7m83	2,71	3
MARTIN-CHAVE	ST PAUL	4m75	2	1
MARTINEZ	GUACUCO	9m26	3,2	4
MARTIN-LAVAL	OBSESSION B	10m80	3,5	5
MASSIAS	MONIMIC	15m75	4,64	7
MASTROIANNI	GOLD STAR	5m50	2,45	2
MATTEI	SOLEA B	9m50	3,23	5
MAULBON	MORGANE III	9m15	3,4	5
MAUREL	MARSIHO II	6m50	2,53	3
MAURET	RED ONE	9,32	3,33	5
MAURIN	SPHINK	7m19	2,6	3
MAURIZI	PAGO	8m15	2	4
MAURRAS	PARENTHESE	11m86	3,95	6
MAUVAIS	AZZAHR	13m69	4,25	7
MELIS	PERLADIORA	9,6	3,09	5
MENIGOZ	BABIECA	11m25	3,6	6
MEYER	CARBONARROW	9m20	3,25	4
MICHOTTEY	PACOME	10m10	3,38	5
MICHOTTEY	CARNAVAL	12m73	3,97	6

MILLET	MALINDA	9m72	3,26	5
MILLIARD	FORUM	8m75	2,83	4
MOLLAND	MARIE JOSEPHE	9m90	2,54	5
MOLLARET	HORUS	10m65	3,2	5
MOLLARET	MILOS	11m70	3,8	6
MONDIELLI	SFUNDATU	10m71	3,62	5
MONTFORT	HERMES	12m60	4,15	6
MORIN	SAUVAGE	8m98	3,5	5
MOSCA	OFNI	9m51	2,89	5
MOUREN	HAPPY FEW	10m11	3,43	5
MOUREN	LUBIE	11m	3,6	6
MOUSSION	SAGAMORE	7m83	2,71	3
MULOT	REGLISSSE II	10m37	3,8	6
MUSELIER	BIKINTI	8m50	2,44	4
NATAF	PYTHEAS	10m77	3,69	5
ODDO	SPIP	23m40	6	11
ODDO	BRIN D'AZUR	11m05	3,65	6
OLMI	MILLOUIN	10,7	3,43	5
ORAND-REDJEM	ENCHANTEUR	13,88	3,86	7
ORTEGA	SLOANN II	11m45	3,8	6
PAGOT	ANDREA III	11m25	3,6	6
PANASTUK	SUN SEA	11m62	3,8	6
PARANQUE	HURRICANE	11m87	4,02	6
PARROUFFE	GIROLATA	8m65	2,56	4
PEPIN	JEFFERSON	8m22	3,15	4
PETIT	DJINN	12m30	3,9	6
PETIT	TUVERA	11m50	3,8	6
PEYROL	LEOPARD NORMAND	12m26	3,79	6
PEYTAVIN de GARAM	STELLA POLARIS II	10m80	3,67	5
PHILIP	TETRIS	14m14	4,92	7
PHILIP	DOLCE VITA	7m30	2,5	3
PHILIPPE	MACAVO	8m00	3	4
PICON	MISS JUJU	10,74	3,51	5
PIEDFORT	KALI III	13m28	7,1	cat
PIERREJEAN	FARE WELI	12m10	3,8	6
PIQUET	GRIS GRIS	6m94	2,4	3
PIQUOT	CANNELLE	8,67	3,04	4
PLACE	GRAIN DE SEL	11m37	3,93	6
POCACHARD	POC 009	7,01	2,59	3
POILROUX	SARDANADALE	10,9	3,39	5
POIRIER	VRAONA	12m17	4,17	6
PORTA	EISSERO	11m28	3,68	6
POSTIC	VEN MENE II	9m45	3,2	4
POTHEAU	RAM DAM	10m80	3,29	5
POTIE	BIUE MOON	10m50	3,15	5
POUCHARD	BILINGA	10,88	3,6	5
POUQUET	ZEPHYR	8m75	2,95	4
PROTIERE	PELICAN II	10m80	3,83	6
QUAGLIA-JOUVE	BI BERNIC	11,92	3,78	6
RACHET	DESIRADE	11,7	3,68	6
RACINE	AVENTURE	14,99	4,41	7
RAMON	LA ESMERALDA 2	10m76	3,74	6
RASTIT	KAREM	7m10	2,45	3

PASTOIN	YLOE	12m35	3,94	6
RATHERY	ANAHO	9m5	3,23	5
RAYMOND	ROCK 'N ROLL	7m65	2,48	3
REBOUD		10m60	3,5	5
REBOUL	DELPHY	9m54	2,94	5
REBUFFAT	HEPYTWO	9m15	3,19	4
REGIS	WARDAR III	10m69	3,66	5
REISS	CHEWACA	9,49	3,38	5
RENACCO	PAPY HU	9m90	3,37	5
REYNAUD	QUADRATURE	7m93	2,92	4
RICARD	IMAGINE	10m83	3,77	6
RICHARD	VAGALAM I	15,92	4,55	7
RICHAUD	CORTER	11m65	2,96	6
RIEDEL	SPEEDY	14m15	4,45	7
RIPOLL	GABY II	5m80	2,4	2
ROCHAS	MEFI CRUSADER	18m35	4,4	8
ROCHAS	SA BI PA	6m05	2,05	2
ROMANO	QUBUS	9m28	2,9	4
ROSSI	PETIT PRINCE II	6m86	2,69	3
ROUBAUD	LUCCIOLE DE MARS	10m87	3,8	6
ROUSSEAU	CHRYSSEIS II	13m77	4,48	7
RUE	CAPILLA AURIGAE	9m99	3,4	5
RUFPAT	ZOOM	9m75	3	5
SAINTE ROSE	ELAN DE FOLIE	11m90	3,83	6
SALAMON	RAIN BOW	7m47	2,98	4
SALAMON	XTRAVAGANZA	15,24	4,28	7
SANGIDOLO	PHASILIS III	11m62	3,96	6
SAINTINI	LE GRAND BLANC II	15m	4,2	7
SATHAL	RING	6m55	2,45	3
SAUVAGET	WILLIWAH III	14,73	4,49	7
SCHeyer	RESCATOR	9m30	3,25	4
SCHMITT	JULAM	7m10	2,4	3
SCOLA	IMPALA	5m50	2m20	2
SCOLA	L'ABUSIVE	13m91	3,9	7
SCOTTO DI PERROTOLO	TOCCATA	8,58	2,73	4
SEBRIGHT	HOBBY TWO	6m05	2,42	2
SEIMANDI	MAYGA	9m50	3,23	5
SEREN	MANTECAO	9m96	3,23	5
SIARI	BLUE MOON	13m45	4,16	7
SOL	REVASION	9m23	3,25	4
SOLLARI	CARBONARA	6m52	2m54	3
SOLIARI	SAN NICOLAO	13m35	3,97	7
SOMMET	ORTON	9m25	3	4
SOUSSAIN	MAMBO	9,99	3,65	5
STALLA-BOURDILLON	PILL STAR	10m92	3,7	5
STORA	LA CHARLOTTE	6m95	2,48	3
TEPLY	REZZOU	10m48	3,45	5
THERME	APSARA	11,3	3,55	6
TERRAL	HASTA LUEGO 3	11,35	3,48	6
THEODOSE	TWEETY	13m90	3,96	7
THOREL	LIBRA II	12,06	3,9	6
TIAN	GLEN ELLEN 5	11m99	3,75	6
TOCCI	TAHINA	10,66	3,64	5

TOGA	NOUCHKAYA	13m60	4,37	7
TONIETTO	CIEVINCAM	10m86	3,76	6
TOUFET	BO	13m15	4,18	7
TOUFET	LIBERTE	11m90	3,83	6
TOURNUT	LE BALENO	10m83	3,6	5
TRAGLIA	CAPATODA	8m50	3,00	4
VAGUE	MA JULIE II	9m24	3,32	5
VALIERO	MANDRAKE	13m29	4,44	7
VALLIETTE	CAVALIER de MAI	9m14	3,3	5
VALLIETTE	MOYA V	10m85	3,8	6
VAN GAVER	HATHOR III	10m30	3,48	5
VARAIGNE	TXACOLI	7m50	2,75	3
VERNAZZA	PANAREA I	16m90	4,9	8
VERNET	TIGRE	10m35	3,65	5
VERNET	DISTAL	10m28	3,48	5
VERNET	EOLE II	9m64	1,82	5
VERNET	GLEN MAEL	10m94	3,56	5
VIGIE	ALIOTH	8m93	3,37	5
VILORIA	MICHERIC	6m25	2,48	3
VINCENT	OUNTE ANA	8m62	2,93	4
XIBERRAS	PLEASURE	9m30	3,25	4
ZANAROLI	TOPAZE	12m83	3,99	6
ZOGRAPHOS	PILGRIM III	11m51	3,97	6

NOM PROPRIETAIRE	NOM BATEAU	Long. AF	Larg. AF	Cat.
ALERINI	MISSOURI	7m80	2,58	3
ARLAUD	RIO II	7m46	2,40	3
ATTIAS	SARAH	9m20	3,09	4
AUBRIEUX	BYBLOS	6m30	2,43	2
AUDIBERT	BRENNUS	7m09	2,55	3
AZOULAY	PARNASSAH	9m50	3,30	5
BENJIGUI	JUNON	4m97	1,90	1
BENICHOU	BOREAL	10m05	3,27	5
BERGOIN	GIOANNE	13m97	4,03	7
BERTRAND	L'OLIVAL	6m60	2,35	3
BESSIERES	DRASOR	8m07	3,20	4
BIAGGI	PAPETOUNE	6m15	2,29	2
BIAGGI	ESPADON	7m40	2,50	3
BLANCHI	MITIANE	6m60	2,34	3
BLANCHET	BUNNYZ	5m55	2,09	2
BOUKARA	AEQUALIS	6m06	2,26	2
BOUSCARLE	MANGUI 4	13m49	4,26	7
BRUZZO	ROU	5m23	2,10	2
BUSTERNA	NIRVANA II	9m18	3,34	5
CABAS	CLORELY	8m83	3,38	5
CARAYON	LA GRANDE COURSE	10m83	3,84	6
CARLOTTI	BRIGADAN	8m82	3,20	4
CEALAC	MONE	6m10	2,37	2
CHAPUS	PATXOCA	8m15	2,75	4
CHAULET	BELUGA	7m3	2,95	4
CHAUVEAU	GABIOLE	8m23	3,10	4
CHULLIAT	HERMES	8m82	3,10	4
COUTURIER	ANBE	9m60	2,98	5
DE IACO	ELEA	8m80	3,06	4
DECAROLI	BRISEIS II	7m90	2,58	3
DELAUNAY	NUSA DUA	10m34	3,64	5
DERAGOPIAN	PITTI	5m17	2,36	2
DOMINGUES	CAVABANA	7m49	2,99	4
DONNADIEU	CAPOULADE	6m47	2,43	2
DUBOIS	PYRAMUS II	7m88	2,80	3
DUMAINE	FREE TIME	9m98	3,00	5
DURROUX	GALINA	9m54	3,15	5
ESCALIER	TAKATE	12m10	3,80	6
FABRE	EFTY	8m	3,00	4
FEMY	TITI THREE	10m36	3,19	5
FONTAINE	PENNAN	9m17	3,15	4
FOUILHE	NICOLAS	5m09	2,24	2
FRANCESCHETTI	MARIE-JOSEPH	9m17	3,15	4
FRANDJI	ISALO	6m45	2,48	3
FROJO	ELINES	8m90	3,11	4
FUENTES	ESPADA	6m87	2,40	3
GERMAIN	CIRCE			7
GILLES	NECTAR	5m55	2,35	2
GILLES	GELLIS	12m39	4,24	6
GIRAUD	RIEUSE	11m51	4,05	6
GISBERT	MADAME/OLGA	6m40	2,40	2
GLEYZE	ZOE	6m57	2,35	3
GODARD de DONVILLE	ATHENA	14m14	4,40	7
GONDRAN	XERYUS	10m97	3,60	5
GOUNMIDI	PSIDIUM	14m05	4,03	7
GRECO	HEDI	9m14	3,26	5
GUINAND REY	GUIMIDO II	6m95	2,50	3
GUYOT	MARIE-JULES II	8m57	3,03	4
HATCHIKAN	AZAD	14m52	Regu au 30/09/2010	4

HEMOUR	VIRGIN	6m36	2,50	3
JALTIER	TURENDOT	7m44	2,75	3
JEANNOUTOT	VENTHOBEE	5m65	2,23	2
JUREIDINI	DIANE	6m50	2,46	3
KEVORKIAN	J.M.E.	6m89	2,42	3
LAPPEYRE	SERRIERA	14m2	4,14	7
LEBEUX	LUNA	7m40	2,95	4
LOIR MONGAZON	ANTINEA	5m50	2,10	2
MACK	PEGASE II	8m91	3,14	4
MANDELLI	CODUNRIC	10m43	3,30	5
MANZON	LE DANIELLE HELENE	11m8	3,87	6
MARCIANO	CARLA	7m69	2,47	3
MARIOTTI	KALYMNOS	10m2	3,20	5
MARQUEZ	LIONEL 3	7m82	2,95	4
MARTENS	PAMPLEMOUSSE	6m40	2,48	3
MATTHEWS	BRITANNIA TOO	10m26	3,63	5
MAURIN	LADY	11m58	3,90	6
MIRANDA	BE HAPPY	6m42	2,44	2
MONTANDON	MISS SEVEN IV	9m85	3,35	5
MUSIQUIAN	JAM 6	14m5	4,60	7
NEGRI	TOY	12m25	4,32	7
NICOLAI	MAITE	10m10	3,44	5
OLIVE-EYSSERIC	OHONNA	11m40	3,71	6
PALACCI	REMORA	10m05	3,56	5
PALACCI	RASA-SAYANG III	9m50	3,30	5
PARASCANDOLA	HABANA	11m40	3,71	6
PEYTOU	GUIVAL	4m65	2,10	2
PIRO	SEA BIRD III	6m91	2,38	3
PISAPIA	LIBECIU	5m09	2,10	2
PODEVIGNE	PISTOU	5m20	2,20	2
PRUNETTA	MEFY	5m94	2,46	3
RAFFAELLI	LA TRIBU III	6m23	2,32	2
RIEU	TY FAOU V	12m25	4,32	7
ROGLIANO	MALTA IVA	6m98	2,70	3
ROMMY	LEONIE	8m	2,66	4
ROS	VY PIEROS II	6m99	2,84	4
SALATI	HAJIME	5m13	2,03	2
SANTO	BLACK JACK	9m80	3,27	5
SAUVE	ALIZE	6m94	2,38	3
SCANNAPIECO	LEAND	9m20	3,33	5
SCARPA	FLORIANO	6m75	2,45	3
SCOTTO	SADOR	10m08	3,18	5
SEGOND	ELFE	7m35	2,48	3
SIMON	PINNOCHIO	5m70	2,00	2
SUZANNE	TY PUNCH	9m05	3,46	5
THEVOT	MEGOPHIAS	6m60	2,50	3
TONIETTO	SCALAIRE II	7m15	2,80	3
UGUET	OKEANOS	9m42	3,27	5
VERDALLE	ODELYS	8m57	3,03	4
VERNET	PACIFICO II	9m15	3,34	5
VERNET	JOKER	6m27	2,55	3
VIVALDI	SAVANA	7m15	2,50	3
ZYGOURITSAS	SQUALE II	6m50	2,49	3

NOM PROPRIETAIRE	NOM BATEAU	LONG.AF	LARG.AF	CAT.
ALARY	JULES	6m05	2,42	2
AMSELLEM	LE RAFOUL	6m92	2,5	3
ANCELIN	FLIPPER	5m60	2,45	2
ARTHAUD	O'GLEN	11m20	3,85	6
AUPLAT	JONATHAN	6m40	2,15	2
BARON	MIRAGE	11m	2,5	6
BEAUMONT	MONA LISA	8m71	2,97	4
BELLARD	ALTAIR	9m98	3,5	5
BERGER	LIBERTINE	10m84	3,95	6
BIANCHI	VIKING	7m13	2,45	3
BISMUTH	BRICANT	10m03	3,42	5
BOLLET	OCTOPODDY	7m84	2,95	4
BONAMY	VIEUX CHARLES	7m95	2,96	4
BONFANTI	PRAHA V	7m50	2,89	4
BORDE	MAHE	12m99	4,39	7
BRUNET	LE DAUPHIN	6m89	2,42	3
CADARS	MINAMIC	6m94	2,4	3
CAZERGUES	NELLA	6m80	2,5	3
CANZANI	NEARA	8m31	3	4
CARITOUX	SOIZIC III	6m50	2,43	3
CASTEL	ZOUMAI	9m9	3,37	5
CHABAT	WAKATEPE	6m50	2,97	4
CHABERT	LA LICORNE	12m40	4,43	7
CIPRIANI	EMP	6m05	2,44	2
CIPRIANI	SHANGRI LA	7m60	3	4
CLAISEN	CELAVI	10m41	3,64	5
CLEMENT	FLEUR DE MARS IV	7m05	2,45	3
COLL ép. OLMICCIA	REVERIE	8m7	3,05	4
CONTARDO	BRIGANDAU	5m43	2,09	2
COUDURIER ép. GINESTE	INES DEL MAR	11m45	3,9	6
COULET	DIOMEDEA	12m62	3,39	6
COULOMB	RAINBOW III	10m50	2,6	5
CROUSILLAC	IMAGINE	7m60	2,8	3
de SAINT JEAN	ST PATRICE	7m8	2,45	3
DEMASSIEUX	KUUJUUAQ	12m98	3,93	6
DENIZON	ODE SEL	10m38	3,45	5
DEPLACE	THEMIS	9m35	3,2	4
DIRADOURIAN	LAURA	9m24	3,32	5
DIRAND	NAITI	9m31	3,16	4
DOUTRE	GILJO 2	4m91	2,1	2
DUMAINE	FREE MOUSSE	9m53	3,5	5
DUVAL née SASSO	KOMODO	8m82	2,4	4
ENGELHARD	LE LAMANTIN	10m10	3,44	5
ETCHART	PAPILLON	6m95	2,42	3
EYNIER	FESTY III	7m57	2,85	4
FAURE	N.S.E.O.	9m80	3,63	5
FAUVEAU	ZANZIBAR	6m98	2,7	3
FERRARI	FOR EVER	8m20	3,05	4
FLEURENDIDIER	BRISE LAMES	6m75	2,45	3
FREMINET	EOLIA	7m89	2,6	3
GASTALDI	INUIT	6m46	2,42	2
GESLIN	SAINT PETRUS II	7m49	2,98	4
GIUDICELLI	GESS	9m34	2,93	4
GUETTA	LE CHRYSAOR	6m50	2,35	3
	FRED OLIVIA	7m70	2,96	4

GUINARD	LEA	10m40	3,56	5
HAUSWIRTH	JANUS	9m34	2,93	4
HELME	JULIETTE	7m50	2,5	3
ISNARD DE MONTBY	BELLE ISA	8m75	2,85	4
JAYNE	JAMY	8m75	3,12	4
KLUG	WINNER	6m	2,37	2
LACERENZA	SYLBER	7m49	2,95	4
LAHELLEC	ARTEMIS	11m84	3,87	6
LASSALLE	FEDDY	10m35	3,49	5
LAVIOLETTE	TENDRE VIOLETTE	9m12	3,2	4
LAZZARONI	LEBO PRIMO	9m24	3,32	5
LAZZARONI	PETITS PETONS	9m13	3,23	4
LELAN	TAHITO	10m20	3,6	5
LUGAGNE-DELPON	ZAVOCA I	6m40	2,4	2
MANGION	ELOI	5m22	2,3	2
MARAUCCI	MUSCADE	10m38	3,46	5
MARION	SPORTSTER	7m13	2,58	3
MAYAN	SKYLINE	8m06	2,85	4
MOYNIER	ORI	7m76	2,85	4
MUSCANI	ANGELIQUE	6m	2,3	2
NAHMENS	SEAGLE	6m38	2,48	3
NOUCHI	FARLAU	7m93	2,99	4
NOUGUIER	LIBELLULE	7m98	2,7	3
PUSCHIASIS	CALIXTE	9m6	3,28	5
py	EPSILON	11m10	3,94	6
RAVINI	PASSION	8m76	3,06	4
SALINS	ALCION	12m05	3,71	6
SCHAEFER	THETIS 920	7m74	2,48	3
SEGHIERI	IGUACU	6m10	2,34	2
SITBON	PIRLOUETTE	11m18	3,7	6
SWATON	BEGE	7m95	2,5	3
TESSIER	LE BOUDEUR	6m45	2,39	2
TEMPRANO	GABY	6m15	2,42	2
TIRARD	UGO II	7m15	2,5	3
TRABAUD	LA STRADA	11m70	4,04	6
TRUCCO	LE PHEBUS	6m59	2,97	4
VALETTE	MAYA	8m70	2,94	4
VARELLES	TEDDY V	10m4	2,98	5
VEZIANO	LE CANNOIS	8m90	3,11	4
WATT	CRISTALINE	8m48	2,54	4

ANNEXE 2

VOILIERS DE TRADITION SOUS CONTRAT SPECIFIQUE

NOM PROP.	NOM BATEAU	LONG. AF	LARG. AF	CAT.
BEHAR Jean-François	ELIDH	17.80	3.70	8
BERTHOZ Frédéric	NAGAINÉ	16.60	3.66	8
BETEILLE Philippe	IRINA VII	16.45	3.56	8
BONNIER Stéphane	MUSHANGA	7.64	2.16	3
BOURRIOT Franck	KERTOS	8.94	2.86	4
DUMOULIN David	ANTALE	14	3.30	7
LE BOULAY Gwenhael	IRENE VIII	16.35	3.25	8
LE PRINCE Eric	SONDA	11.90	2.61	6
SUIGNARD Yves	THISTLE	7	2.10	3

ANNEXE 3

ANNEXE 3

CHANGEMENTS DE PROPRIETAIRES EN 2009

TEMPRADO Jean-Jacques, bateau « MEPHIS OCEANE » rebaptisé « GABY »
PIQUOT Thierry, bateau « CANNELLE »
DE SAINT JEAN, Ludovic bateau « JYVAN III »
LEROY Bruno, bateau « PIRAYA »
SWATON Gérard, bateau « BEGE »
SAUVAGET Eric, bateau « WILLIWAW »
THERME Didier, bateau « APSARA »
BARBAT Edouard, bateau «FAIVARA»
ROGLIANO Frédéric, bateau « MALTA IVA »
GERMAIN Christilla, bateau « CIRCE »
PEYTHOU Philippe, bateau « GUIVAL »
MANZON Jean-Pierre, bateau SYLMER
AMIEL Bernard, bateau « SQUALL »

De père à fils :

TOUFFET Julien : bateau « LIBERTE »
MAURIN Denis : bateau « SPHINX »

ANNEXE 4

ANNEXE 4

CHANTEMENTS DE BATEAU EN 2009

VERNET Laurent, bateau « JOKER »
RICHARD Michel, bateau « VAGALAME »
BUSTERNA François, bateau « NIRVANA III »
HELMÉ Bernard, Bateau « JULIETTE »
LIBERAS Pierre, bateau « ODYSSEUS »
TAN Dominique, bateau « GLEN ELEN 5 »
TOUFET Julien, bateau « LIBERTE »
ROS Pierre, bateau « VY PIEROS II »
SWATON Gérard, bateau « BEGE »
MARION Christophe, bateau SPORTSTER »
SCOTTO DI PERROTOLO, bateau « TOCCATA »
BENICHOU Gilbert, bateau « BOREAL »
MAURET Bruno, bateau « RED ONE »
FILANGI Jean-Pierre, bateau ALYCASTRE »
GOUDON Armance, bateau « HELOISE »
AMSELLEM Claude, bateau LE RAFOUL »
MANGION Jean, bateau « ELOI »
CARLE Jean-François « LA ROCHE III »
ISAAC Jean-Michel « LE PASTROUIL »
POCACHARD Jean-Claude « POC 009 »
SOUSSAIN Gilles « MAMBO »
BEAUMONT Marc « ALTAIR »
BRUNENGO Corinne « AIDA »
MUSIQUIAN Gilbert « JAM 6 »
MABIRE Alexandre « SAINTE BOME »

ANNEXE 5

SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE		LISTE D'ATTENTE DE PLACES				
AN./MOIS/JOUE	NOMS	NOMS BATEAUX	TYPES	LONG.	LAR.	COMMENTAIRES
2001.02.27	TURCAT Yves	?	Surprise	7,65	2,48	Membre sup.le 27.02.01
2001.07.21	BONNARD Hervé	PIQUE LA LUNE	Cotre	7,4	2,4	Membre sup.le 08.10.01
2001.09.24	MARCHAL Jean-Pierre	MARINE	First 310	9,14	3,23	Membre sup.le 05.11.01
2001.10.10	VELLIEUX Patrick	CORALINE	voilier	13,20	4,20	Membre sup.le 21.09.92
2002.03.21	POLI Patrick	X PRESS	X 362 Sport	36 p		Membre sup.le 05.05.02
2002.09.26	LEON Yves		Gd Soleil 46	14,5	4,4	Projet d'achat X41 12,20x3,60
2002.02.03	POLI Jacques	JAENICA IV		17,5	4,9	Membre sup.le 16.09.2002
2002.09.17	DANTEC Gérard	CAP COMORIN	Etap 26 GTE	7,85	2,75	Membre sup.le 7.02.03
2003.10.06	REBOUL Jérôme	Ster Gwenn	Yawl	16,00	3,87	Membre sup.le 7.02.03
2003.10.06	COUELLE Jean-Pierre	PYTHEAS	Hamel	16,95	5,4	Membre sup.le 06.10.03
2003.10.06	FERAUD Marc		Fiord 40	12	3,9	Membre sup.le 06.10.2003
2005.03.21	BOIMOND Philippe	VARIATION	Voilier	9,80	3,18	Membre sup.le 06.10.2003
2005.11.18	MENUEY Cédric	BIEN ALLER	Gd Soleil 37m	11,7	3,8	Membre sup.le 04 novembre 2002
2006.04.09	DANDIDE Pierre		Prestige 32	32p		Membre sup.
2006.04.03	SUSTRAC Arnaud	jabadao	VG	11,3		membre sup.le 06,03,2006
2006.06.06	BRESSY Frédéric	Fantome		10,77	3,3	membre sup.le 06,03,2006
2006.08.23	VIRZI-LACCANIA			10	3,5	membre sup.le 06,06,2006
2006.12.04	BOTTASSO Christophe	EVER	Sangria	8	2,7	membre sup.le 04 11 1991
2007.03.05	VERMEULEN Michel		voilier	12		membre sup.le mai 2004
2007.06.18	KLEIN Jean-Pierre		vedette	6,45	2,5	membre sup.le 5 mars 2007
2007.07.18	DE KERMEL Olivier	ELVIRE	VG	11,9	3	ancien membre tit. (a perdu ses droits à poste)
2007.08.30	DESTREMAU Philippe	NATICA	VG	10,56	2,3	membre sup.le 6 mai 1996
2007.08	POTIER		Cotre	8		
2007.08.31	SERRATRICE Jacques	YORI	chance 37	11,7	3,2	membre sup.
2007.08.31	ISAAC SIBILLE Franck		Cotre Houari			
2007.10.01	RANCHIN Marcel		Chassrion CF	9,12	2,8	Membre sup. le 01,10,07
2007.11.05	FIGUERAS Pierre	LE REVENANT	J80	8	2,5	
2008.02.04	FLOTARD François	TROUBADOUR	Sun Fizz	11,75	3,8	Membre sup.
2008.09.04	MOSCA Alfred		voilier	10m50	3m50	Membre sup. 6,10,2008
2008.11.22	PEYTHOU Philippe		voilier	10		membre du YCPR
2009.04.03	VERNAZZA Alexandre		j80	8	2m50	Régatier
2009.05.15	DROUIN Richard	?	Aphrodite 101	9,98	2,4	
2009.06.01	ROCCA	ALCYON	Océanis clipper 331	10	3,5	membre sup.
2009.12.01	HALLEREAU David		Archambault Surprise	7,65	2,5	Régatier
2009.12.06	MALLET Sébastien		First 345	11	3,5	
2009.12.16	AMOROS Philippe		Sealien SC38	12	3,8	
2009.12.19	VALAYER Hubert		Fairline Targa 34	11	3,5	
2009.12.22	ROCHE Thomas	BOURGNETTE	Minitonner	7,3	2,5	
010.01.10	MOREL Josselin		Cap Camarat	5,8	2,4	
010.02.05	MARICK VEBER VASSEUR		First 31,7	9,5	3,2	régatier
010.04.10	SIMONEAU Vincent	FEELING GOOD	First 36,7	10,68	3,5	régatier

DEMANDES D'USAGERS DSP2 SOUHAITANT UN 2ème BATEAU						
2006.0.07	RENACCO Serge					
2006.11.20	RIEGEL		vedette	5,50	2,50	membre tit. 2ème bateau
			vedette	8	2,8	membre tit. 2ème bateau

DEMANDES DE MEMBRES TIT. SNM QUI ONT LAISSE LEUR EMPLACEMENT ET SOUHAITENT REVENIR						
100	ROMAN Christian		Bavaria 40	12,35	4	
2004.03.23	VERDOT		voilier	5	pieds	

DEMANDES DE MEMBRES TIT. SNM QUI ONT PERDU LEUR DROIT A EMPLACEMENT ET SOUHAITENT REVENIR (ancien bateau vendu avec désistement)						
2006.07.17	CARETTE DE SOMMEREUX			env. 10	3,5	

Régatier de l'année 2005

(Annexe 5 suite)

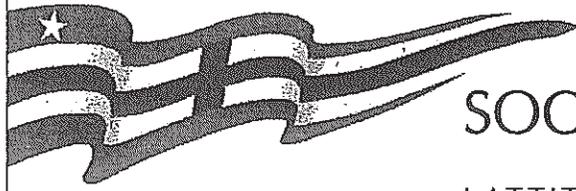
DEMANDES CHANGEMENTS DE BATEAU D'USAGERS DE LA DSP2						
2003.07.03	LEANDRI					
2005.11	DAHER Nicolas		Vedette	7,00	2,50	ved. 5,72 x 2 poste 113
2007.02.23	BIAGGI Christian		catamaran		7,5	Voil. 13,90 x 4,20 poste 569
2007.07.28	MUSCANI Alain		Vedette	8,35	3	ved. 7,86 x 2,50 poste 830
2007.12.19	FELINE		Vedette	7,05	2,3	ved. 6,60 x 2,30 poste 632
2008.02.01	DELAUNAY		Océanis 12.5/Dufour 36,5			voil. 10,42 x 3,20 poste 159
2008.05.19	CLEMONCON		Vedette	13,92	4,3	ved. 12,10 x 3,65 poste 864
2009.06.00	AUPLAT		Bavaria 40	12	4	voil. 10,10 x 3,30 poste 325
2009.09.05	GODARD de DONVILLE			11	3,5	voil. 6,95 x 2,35 poste 660
2009.09.25	EYNIER Michel			16,6	4,8	ved. 14,60 x 4,40 poste 865
2009.09.15	MOLLARET Olivier		cyclade 43	13,26	4,4	voil. 11,30 x 3,70 poste 683
2009.11.09	TRABAUD Patrick			13,8	4,3	voil. 11,20 x 3,30 poste 436
2009.11.16	ANTONIOLI Michel			15,37	4,6	ved. 13 x 4,20 poste 548
2009.12.08	RAYMOND Daniel			40 pieds		voil. 11,40 x 3,53 poste 453
2009.12.15	MARCHETTI René			13	4	voil. 7,65 x 2,50 poste 222
2010.01.29	VINCENT Jacques		acm980	9,8	3,1	voil. 8,20 x 2,90 poste 149
				12,31	4	voil. 9,90 x 3,10 poste 136

DEMANDES POLE VOILIERS DE TRADITION, DOSSIERS RETENUES						
	Fabrice PAYEN	white dolphin		20,2	4,4	Chantier/Architecte : Beltrami, année 1967
	François SIRVEN-VILLAROS	Atalante		14,75	3,3	Chantier : Bellet et Cstera, Architecte : J. Guedon, année 1927
	Marc POUILLAIN	Windhover		11,3	2,7	Chantier : Lukebros, Architecte : Nicholson, Année 1904
	Patrice VAZEUX	Noryema IV		13,8	3,6	Architecte : Nicholson, Année 19
	Marc AVAZZERI	Ellen		17,8	3,5	Chantier : Bonin Frères, Architecte : Talma Bertran, Année 1931
	Philippe DESTREMEAU	Natica		10,56	2,3	Année 1927
	M. LOSTIS (Sté Historia Boat Revival)	ORIOLE		14,1	2,7	
	M. FOUCHARD	NORDET		4,2	1,7	Architecte François Sergent
	Frédéric DUPONT	COLOMBA		17,6		Chantier Auroux (Arcachon)
	Hervé ELIES	PALYNODIE 2				

Reçu au Contrôle de légalité le 05 octobre 2010

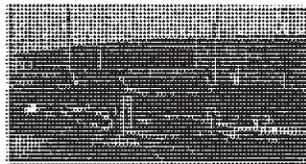
ANNEXE 6

Annexe 6



Depuis 1887 SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE MARSEILLE

LATTITUDE 43° 17' 36 N LONGITUDE 5° 22' 12 E



Toujours une place au coeur de Marseille

Sitôt passé l'entrée du Vieux Port, dirigez vous vers le centre face à la Mairie, sur les pontons de la Société Nautique de Marseille. L'accostage sur le catway d'accueil se fait en bout de panne dans le prolongement du pavillon Flottant blanc et bleu de la Nautique.

Vous y accédez sans peine quelque soit le vent. Notre secrétariat vous attend pour vous attribuer un emplacement.

« La Nautique » créée en 1887 et son Pavillon construit en 1897, classé monument historique, vous recevront dans une atmosphère vieille marine.

Les commerces de proximité :

Son emplacement stratégique au cœur du Vieux Port vous permettra d'avitailier sans difficulté, de visiter ses marchés typiques, de profiter des nombreux restaurants et bistrotts que la Nautique met à la portée des marins. Plusieurs magasins d'accastillage et voileries sont dans un environnement immédiat.

Les services Clubs :

Restaurant panoramique au 1er étage
Aire de carénage, échelle de matage
Douches, Wifi
Ecole de voile

RÉSERVATION 04 91 54 32 03 • WWW.LANAUTIQUE.COM • SECRETARIAT@LANAUTIQUE.COM



ACCASTILLAGE DIFFUSION

Longue vie à votre bateau

DEMANDEZ
LE CATALOGUE

Ouvert
du mardi au samedi
de 9h-12h30 / 15h-19h - Samedi 18h

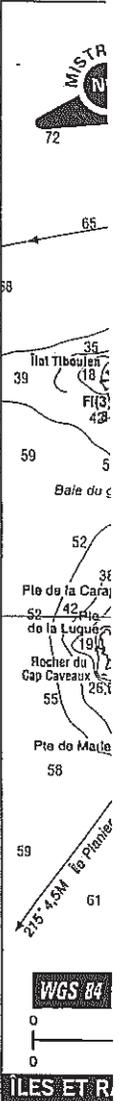
La Mer...
Parlez-en à des Marins

173, RUE SAINTE - 13007 MARSEILLE - Tél. 04 91 54 02 03 - Fax 04 91 33 98 78 - www.Accastillage-Diffusion.com - admarseille@wanadoo.fr



VOILE ET MOTONAUTISME

Gréements - Voiles - Electronique
Electricité - Peintures & Antifouling
Montage tous appareils
Pneumatiques - Moteurs Hors-Bord - Documents SHOM
Vêtements de mer - Décoration



Reçu au Comité de Régulation le 05 octobre 2010

capitainerie
VHF 9 ; Ma
04.91.39.6
Sea Police (Customs 04

ANNEXE 7

Annex 7

TARIFS SOCIÉTAIRES 2009

DROIT D'ENTRÉE SOCIÉTAIRE	3000 € H.T.	3588 € TTC
COTISATION MEMBRE SUPPORTER	250 € H.T.	299 € TTC
COTISATION MEMBRE TITULAIRE	250 € H.T.	299 € TTC
LICENCE FFV		46.80 € TTC

TARIFS USAGERS 2009

REDEVANCE DE BASE	38.18€/m2 H.T./an	45.66€/m2 TTC/an
REDEVANCE COMPLÉMENTAIRE	118.14€ H.T./an	141.29€ TTC/an
FRAIS DE DOSSIER (nouveaux admis et changement de bateau)	500 € H.T.	598 € TTC

ANNEXE 8

Annexe 8

VIEUX PORT DSP 2 TARIFS PASSAGERS 2009

CATEGORIE DE TAXATION		prix en €/poste/jour		Frais facturation compris
longueur en mètres	largeur en mètres	H.T	T.T.C	
de 0 à 4,99	jusqu'à 2,00 m	5,77	6,90	7,00
de 5,00 à 6,49	jusqu'à 2,45 m	8,65	10,34	10,50
de 6,50 à 7,99	jusqu'à 2,80 m	10,38	12,41	12,50
de 8,00 à 9,49	jusqu'à 3,25 m	12,69	15,17	15,50
de 9,50 à 10,99	jusqu'à 3,70 m	17,31	20,70	27,00
de 11,00 à 12,99	jusqu'à 4,30 m	21,92	26,21	26,50
de 13,00 à 15,99	jusqu'à 4,90 m	32,30	38,63	39,00
de 16,00 à 18,99	jusqu'à 5,50 m	51,91	62,08	62,00
de 19,00 à 20,99	jusqu'à 6,10 m	73,82	88,28	88,50
de 21,00 à 22,99	jusqu'à 6,70 m	98,05	117,26	117,50
de 23,00 à 24,99	jusqu'à 7,30 m	122,27	146,23	146,50
haute saison par tranche d'1ml en +		25,37	30,34	30,50
basse saison par tranche d'1ml en +		8,79	10,51	10,50
du 1/10 au 30/04				
Catamaran tarif longueur + 0,5				

Abattement de 50% pour les passagers de plus de 30 jours entre le 1er octobre et le 30 avril

ANNEXE 9

A un ex. 69

TARIFS SERVICES ACCESSOIRES DSP2 2009

PRESTATIONS	DUREE	PRIX H.T	TVA	PRIX TTC
PATIN	24h	100.33	19.67	120.00
	1 jour sup. (possible uniquement de oct. à fin fév.)	50.16	9.84	60.00
GRUE	24h			60.00
	48h			120.00
	Jours sup. (1 côté, Hiver) Jusqu'à 7 j maximum Jours sup. au delà 7j			20.00
MOTEUR	Aller/retour	41.80	8.20	120.00
				50.00
BROSSAGE (le samedi)	2 heures	25.08	4.92	30.00
MATAGE	Aller/Retour	41.80	8.20	50.00

ANNEXE 10

QUELQUES CHIFFRES

Combien pèse l'activité d'un bénévole dans l'organisation des régates

REGATES	PREPARATION MATERIEL	JOURNEES EN MER	RANGEMENT DU MATERIEL	FORFAIT	TOTAL
HYDRO'S CUP	4 bénévoles x 2h = 8 heures	14 bénévoles x 2 jours x 9h = 252h	3 bénévoles x 2h = 6h		266 heures
SNIM	9 bénévoles x 4 jours x 9h = 324h	75 bénévoles x 4 jours x 9h = 2700h	6 bénévoles x 2 jours x 9h = 108h	80h	3212 heures
CALANQUES CLASSIQUES	5 bénévoles x 3h = 15h	15 bénévoles x 3 jours x 9h = 405h	4 bénévoles x 2h = 8h		428 heures
IMMO CUP	5 bénévoles x 5h = 25h	15 bénévoles x 2 jours x 9h = 270h	3 bénévoles x 3h = 9h		304 heures
AUDI MED CUP		17 bénévoles x 6 jours x 9h = 918h		12H	930 heures
VOILES VIEUX PORT	4 bénévoles x 9h = 36h	15 bénévoles x 4 jours x 9h = 540h	3 bénévoles x 3h = 9h		585 heures
PRO YACHTING RACE	3 bénévoles x 2h = 6h	8 bénévoles x 2 jours x 9h = 144h	3 bénévoles x 1h = 3h		153 heures
QUADRA SOLO	5 bénévoles x 6h = 30h	14 bénévoles x 7 jours x 9h = 882h	4 bénévoles x 3h = 12h	84h	1008 heures
FRAPHEE MAURIC	3 bénévoles x 3h = 9h	13 bénévoles x 2 jours x 9h = 234h	3 bénévoles x 2h = 6h		249 heures
ROUTE DES ILES	3 bénévoles x 2h = 6h		2 bénévoles x 2h = 4h		10 heures
IR VIRE	4 bénévoles x 2h = 8h	12 bénévoles x 1 jour x 9h = 108 h	3 bénévoles x 2h = 6h		122 heures
CHALLENGE D'HIVER	4 bénévoles x 3h = 12h	12 bénévoles x 4 jours x 9h = 432h	3 bénévoles x 2h = 6h		452 heures
total général régates équipe commission 11 x 2h					7717 heures 22 heures
TOTAL GENERAL total 15 jours					7739 heures 1039 jours

PARTICIPATION AUX REGATES ORGANISEES PAR LA NAUTIQUE

REGATE	NOMBRE DE BATEAUX	NOMBRE DE PARTICIPANTS (approximatif)	NOMBRE D'ACCOMPAGNANTS (env.)
HYDRO'S CUP	32	256	55
SNIM	147	1323	500
CALANQUES CLASSIQUE	15	120	150
PRO YACHTING RACE	5	40	10
QUADRA SOLO	52	75	35
TROPHEE ANDRE MAURIC	21	168	42
BATI CUP	40	360	155
VIRE VIRE	165	1320	45
CHALLENGE D'HIVER	68 X 2 = 136	952	32
TOTAL	613	4 614	1 024

ANNEXE 11

Annexe 11

DETAIL DES DEPENSES REGATES

60410100	INST - MISE A TERRE	1734,8
60410110	INST - MISE A TERRE	5968,27
60410200	INST - LOCATIONS	4091,56
60410300	INST - INSTALLATION	1340
60410500	INST - PETIT MATERIEL	920,42
60410600	INST - MOUILLAGES	3839,63
60420100	ORG - LOC BAT	250,84
60420200	ORG - CARBURANT 19,6%	3836,78
60420210	ORG - CARBURANT EXO	1256,1
60420400	ORG - MISE A DISPOSITION	11660
60420500	ORG - INSCRIPTIONS REGATE	2125
60430100	COM - IMPRIMERIE,	250,1
60430300	COM - COMMUNICATION	7426,84
60430320	COM - COMMUNICATION	8690,4
60430350	COM - COMMUNICATION	2210,9
60430400	COM - RESTAURATION	230,35
60440000	REGATES - RESTAURATION	257,53
60440200	RECEPT - SERVICE DE	300
60440400	RECEPT - TRAITEURS /	26047,79
60440410	RECEPT - SOIREES	3293,84
60440500	RECEPT - LOCATION DE	1084,44
60440600	RECEPT - RESTAURATION	929,58
60440610	RECEPT - RESTAURATION	3191,82
60440700	RECEPT - RESTAURATION	5389,71
60440800	RECEPT - RESTAURATION	2774,27
60440900	RECEPT - ALIM./BOISSONS	471,74
60443000	RECEPT - ALIM./BOISSONS	277,11
60450100	HEB/DEPL - HOTELERIE	259,16
60450110	HEB/DEPL - HOTELERIE	2741,66
60450115	HEB/DEPL - HOTELERIE 5,5%	1082,8
60450200	HEB/DEPL - DEPLACEMENTS	84,81
60450210	HEB/DEPL - DEPLACEMENTS	901,26
60450220	HEB/DEPL - DEPLACEMENTS	461,41
60450300	HEB/DEPL - PARKINGS	6,35
60470100	PRIX - PRIX ET CADEAUX 19,6	14822,49
60470200	PRIX - PRIX ET CADEAUX	192,23
60470300	PRIX - PRIX ET CADEAUX	18255,55
60500000	REGATES - ENTRETEN	3167,63
60530000	REGATES - CADEAUX	2974,25

ANNEXE 12

Dossier : 009703
tenue en euros

PORT DSP SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

QUAI DE RIVE NEUVE

PAVILLON FLOTTANT

13007 MARSEILLE

Annexe 12

Edité le 15/06/2010 à 17:38
Révision au
Page : 1

Etat des dotations B.I.C. - B.A. du 01/01/2009 au 31/12/2009

Compte : 20500000 LOGICIELS

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	QUADRARACT	703.00	120207	L 100,00	703.00		703.00		
90005000	QUADRARACTS								
00002 000	QUADRARACTS NOD32	396.00	231007	L 100,00	396.00		396.00		
90005000	QUADRARACTS								
00003 000	LOGICIELS QUADRARACTS	2 025.00	010107	L 100,00	2 025.00		2 025.00		
90005000	QUADRARACTS								

Compte : 21380000 OUVRAGES ET CONSTRUCTIONS

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00110 000	RALLONGES DE QUAI AVEC SYSTEME DE FIXATION	2 718.00	180609	L 10,00		147.00	147.00	2 571.00	
90011600	ART DE LA MARINE ADLM								

Compte : 21380900 OUVR. ET CONSTR. BIENS RETOUR

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00018 000	PEINTURE 1 ETAGE	6 199.35	120101	L 20,00	6 199.35		6 199.35		
00019 000	PARQUET TERRASSE FONTRIER	815.59	100101	L 20,00	815.59		815.59		
00020 000	EDF COMPTEURS 1	1 842.88	050201	L 20,00	1 842.88		1 842.88		
90050100	E D F								
00021 000	PONTON FLOTTANT	5 229.35	260301	L 20,00	5 229.35		5 229.35		
90613000	PORAILU MARINE								
00022 000	PLANCHER SCOTTO	868.68	010301	L 20,00	868.68		868.68		
00023 000	CABLE PANNE 5	490.55	280301	L 20,00	490.55		490.55		
00024 000	EDF COMPTEURS 2	1 831.57	130601	L 20,00	1 831.57		1 831.57		
90050100	E D F								
00025 000	TRAVAUX ELECTRIQUES PANNE	4 455.34	300601	L 20,00	4 455.34		4 455.34		
00026 000	TRAVAUX ELECTRIQUES PANNE 5	1 631.17	300601	L 20,00	1 631.17		1 631.17		
00027 000	SONO ECLAIR ARMOIRE ELECTRIQUE	1 967.00	200701	L 20,00	1 967.00		1 967.00		
00028 000	BEGA ENTR./REVETEMENT REST	2 238.24	210701	L 20,00	2 238.24		2 238.24		
00029 000	PATENT REPARATION - CONDENTE	3 662.08	211201	L 20,00	3 662.08		3 662.08		
00030 000	SNEF REMPLACEMENT INSTALLATION	1 753.65	300104	L 20,00	1 725.67	27.98	1 753.65		
90940000	SNEF								
00031 000	VANVAUX PORTE CUISINE	1 060.54	290605	L 33,33	1 060.54		1 060.54		

Compte : 21381000 CRED. RACHAT BIENS DE RETOUR

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00032 000	IMMOBILISATIONS VMC	24 048.00	010107	L 20,00	9 619.60	4 810.00	14 429.60	9 618.40	

Etat des dotations B.I.C. - B.A. du 01/01/2009 au 31/12/2009

Compte : 21382000 PANNE 3

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00033 000	REALISATION ELECTRIQUE ET HYDRAULIQUE	9 894.00	030108 L	5,00	492.00	495.00	987.00	8 907.00	
00034 000	DESTRUCTION CORPS MORT BERON	1 013.00	260308 L	5,00	39.00	51.00	90.00	923.00	
00035 000	BORNES PANNE 3	11 473.75	010508 L	5,00	386.00	574.00	960.00	10 513.75	
00092 000	CATWAS BOUTS DE PANNES	14 460.00	170708 L	20,00	1 332.00	2 992.00	4 224.00	10 236.00	
90320000	MASSILLA MARINE								

Compte : 21383000 PANNE 5

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00037 000	REALISATION ELECTRIQUE ET HYDRAULIQUE	11 447.50	250108 L	5,00	535.00	573.00	1 108.00	10 339.50	
00038 000	BORNES POLYESTER	8 655.00	300108 L	5,00	399.00	433.00	832.00	7 823.00	
00039 000	REPLACEMENT PANNE 5	81 805.98	200308 L	5,00	3 217.00	4 091.00	7 308.00	74 497.98	
00040 000	DESTRUCTION CORPS MORT	1 013.00	260308 L	5,00	39.00	51.00	90.00	923.00	
00041 000	PORTILLON ACCES PANNE	6 395.50	110708 L	5,00	153.00	320.00	473.00	5 922.50	
00095 000	COMPLEMENT D'AMARRAGE	7 384.70	310708 L	5,00	156.00	370.00	526.00	6 858.70	
90611700	PHAROCEA								
00096 000	POSITIONNEMENT ANCRE	1 834.80	140908 L	5,00	28.00	92.00	120.00	1 714.80	
90611700	PHAROCEA								
00097 000	CHAINES PANNE 5	2 679.60	031008 L	5,00	34.00	134.00	168.00	2 511.60	
90611700	PHAROCEA								
00098 000	POLYCARBONATE INCOULRE	1 659.78	271008 L	5,00	16.00	83.00	99.00	1 560.78	
90690000	QUIDELC								

Compte : 21384000 PANNE 6

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00044 000	QUIDELC	3 168.30	280108 L	5,00	147.00	159.00	306.00	2 862.30	
00045 000	REALISATION ELECTRIQUE ET HYDRAULIQUE	8 153.19	040708 L	5,00	203.00	408.00	611.00	7 542.19	
00046 000	REPLACEMENT PANNE	84 589.88	150408 L	5,00	3 025.00	4 230.00	7 255.00	77 334.88	
90320000	MASSILLA MARINE								
00047 000	CREATION 6 MOUTILLAGES	1 392.80	120508 L	5,00	45.00	70.00	115.00	1 277.80	
90904000	SOUS MARINE SERVICES								
00048 000	BORNES	2 446.25	030608 L	5,00	72.00	123.00	195.00	2 251.25	
00049 000	PORTILLON ACCES	6 395.50	110708 L	5,00	153.00	320.00	473.00	5 922.50	
00053 000	SUPPORTS DE CABLES	560.00	170708 L	5,00	13.00	28.00	41.00	519.00	
90320000	MASSILLA MARINE								

Etat des dotations B.I.C. - B.A. du 01/01/2009 au 31/12/2009

Compte : 21385000 PANNNE 4

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00052 000	ALLONGEMENT PANNNE	7 211.00	150408 L	5,00	258.00	361.00	619.00	6 592.00	

Compte : 21386000 PANNNE 1

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00053 000	SOCLES BETON	960.00	130608 L	5,00	27.00	48.00	75.00	885.00	
00054 000	PORTELLON ACCES	4 350.00	110708 L	5,00	104.00	218.00	322.00	4 028.00	
00090 000	PHAROCCA DEPLACEMENT PASSERELLE	885.28	240908 L	5,00	13.00	45.00	58.00	827.28	
00091 000	BUREAU ETUDES DEP PASSERELLE	4 264.72	250908 L	5,00	58.00	214.00	272.00	3 992.72	

Compte : 21388000 PANNNE 8

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00107 000	PANNNE 8 PONTON FLOTTANT	3 100.00	090409 L	5,00		114.00	114.00	2 986.00	
90027000	BUREAU D'ETUDES NAVALES								

Compte : 21389000 QUAI - PANNNE VOILIERS TRADITTO

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00111 000	PORLAU - APROPONTMENT, ANCRAGE	9 997.40	300609 L	5,00		254.00	254.00	9 743.40	
90613000	PORLAU MARINE								

Compte : 21530000 MATERIEL TECHNIQUE DSP

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00004 000	RATL DE GUIDAGE MODIF CHARIOT	59 150.00	310307 L	12,50	12 959.85	7 394.00	20 353.85	38 796.15	
00005 000	SABLAGE SUR PATIN	5 000.00	310307 L	20,00	1 752.78	1 000.00	2 752.78	2 247.22	
00006 000	PASSERELLE PANNNE4	1 797.00	060307 L	10,00	327.25	180.00	507.25	1 289.75	
90613000	PORLAU MARINE								
00007 000	PANNNE 3	55 121.22	111207 L	10,00	5 819.23	5 513.00	11 332.23	43 788.99	
90320000	PASSISTIA MARINE								
00008 000	COMPLEMENT PANNNE 3	2 550.00	311207 L	10,00	255.00	255.00	510.00	2 040.00	
90320000	PASSISTIA MARINE								
00009 000	HAUT PARREUR EXPERIEUR	1 625.00	300508 L	12,50	121.00	204.00	325.00	1 300.00	
00010 000	COLLECTEUR D'HUILE	4 738.00	110608 L	20,00	530.00	948.00	1 478.00	3 260.00	
00099 000	STATION METEO	1 305.85	310708 L	20,00	111.00	262.00	373.00	932.85	
90032320	CLASSIC WORKS								
00100 000	COFFRE GAZ	2 278.11	071108 L	20,00	69.00	456.00	525.00	1 753.11	

Etat des dotations B.I.C. - B.A. du 01/01/2009 au 31/12/2009

Compte : 21541000 MATERIEL DSP

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00088 000	ZODIAC ACCUEIL PASSAGERS	10 861.23	190608 L	16,67	973.00	1 811.00	2 784.00	8 077.23	
90916000	SERVAUX								

Compte : 21810000 AGENCERS AMENAGERS INSTALL.*

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00011 000	INFORMATIQUE	7 500.00	081107 L	12,50	1 076.02	938.00	2 014.02	5 485.98	
90045000	ELECTRICITE GENERALE GREGOIRE								
00089 000	ELECTRICITE GREGOIRE PANNES	3 984.00	091208 L	12,50	32.00	498.00	530.00	3 454.00	

Compte : 21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00012 000	PC HP COMPAQ DC 5700	1 465.00	130407 D	33,33	877.81	294.00	1 171.81	293.19	
90005000	QUADRATUS								
00013 000	SERVEUR QUADRATUS	4 356.44	231007 L	33,33	1 727.29	1 453.00	3 180.29	1 176.15	
90005000	QUADRATUS								
00014 000	SERVEUR	776.00	231007 L	33,33	307.86	259.00	566.86	209.14	
90005000	QUADRATUS								
00015 000	POSTES INFORMATIQUES	7 103.00	231007 L	33,33	2 815.23	2 368.00	5 183.23	1 919.77	
90005000	QUADRATUS								
00016 000	COPIEUR RESEAU	1 590.00	301007 L	25,00	465.35	398.00	863.35	726.65	
90390000	NASHUATEC / RICOH								
00017 000	FAX RESEAU	310.00	301007 L	25,00	91.13	78.00	169.13	140.87	
90390000	NASHUATEC / RICOH								
00106 000	MATERIEL INFORMATIQUE POSTE	927.00	210409 L	10,00		65.00	65.00	862.00	
90005000	QUADRATUS								

ANNEXE 13

Acquisitions du 01/01/2009 au 31/12/2009

Compte	No Immo.	Libellé	Fournisseur	Acquisitions			Type	Durée en années
				Date	Montant HT	Montant TVA		
21380000	00110 000	RALLONGES DE QUAI AVEC SYSTEME DE FIXATION	ART DE LA MARINE ADIM	180609	2 718.00	532.72	L 10,00	10
Totalux compte : 21380000 OUVRAGES ET CONSTRUCTIONS					2 718.00	532.72		
21388000	00107 000	PANNE 8 PONTON FLOTTANT	BUREAU D'ETUDES NAVALES	090409	3 100.00	607.60	L 5,00	20
Totalux compte : 21388000 PANNE 8					3 100.00	607.60		
21389000	00111 000	PORALU - APPONTEMENT, ANCRAGE	PORALU	300609	9 997.40	1 959.49	L 5,00	20
Totalux compte : 21389000 QUAI - PANNE VOILLERS TRADITIO					9 997.40	1 959.49		
21830000	00106 000	MATERIEL INFORMATIQUE POSTE	QUADRATUS INFORMATIQUE	210409	927.00	181.69	L 10,00	10
Totalux compte : 21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT					927.00	181.69		
TOTAUX					16 742.40	3 281.50		

ANNEXE 14

Annexe 14-1

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
61553000	ENTRETIEN DES PANNES ET QUAIS	42 388,63		42 388,63
61554000	ENTRETIEN DES MOUILLAGES	9 639,07		9 639,07
61555000	ENTRETIEN DES ENGINES ET MATERIEL	1 717,72		1 717,72
61556000	ENTRETIEN DIVERS	185,38		185,38
61560000	MAINTENANCE INFORMATIQUE	3 861,00		3 861,00

Annexe 14.2

Dossier : 009703

Edité le 15/06/2010 à 17:43

PORT OSP SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

QUAI DE RIVE NEUVE

PAVILLON FLOTTANT

13007 MARSEILLE

Page : 1

Grand Livre Général

Edition définitive DA2009

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009
(Période au 31/12/2009)

DATE	CJ	FOL	LIBELLE	PIECE/CENTRE/DI.ECH	DEBIT	LT	CREDIT	SOLDE
01/01/09	AC	000	61553000 ENTRETIEN DES PANNES ET QUAI					
			FACT 090101 C.CHETARD RBT PEINTURE	ENT	122.73	AB		122.73
01/01/09	AC	000	FACT 090139 ELECT.GREGOIRE F12/2008	ENT	9 296.00			9 418.73
01/01/09	AC	000	FACT 090140 ELECT.GREGOIRE F12/2008	ENT	1 930.00			11 348.73
01/01/09	AC	000	FACT 090143 SOLENT FCO8062 PANNES	ENT	836.47	AC		12 185.20
			EXT FNP PEINTURE	ENT			122.73	12 062.47
01/01/09	00	001	EXT CEDITA	ENT			4 785.00	7 277.47
01/01/09	00	001	EXT ALLIO	ENT			15 133.00	7 855.53-
01/01/09	00	001	EXT ETRAVE	ENT			5 628.00	13 483.53-
01/01/09	00	001	EXT SOLENT LUMINAIRES	ENT			836.47	14 320.00-
			EXT GREGOIRE	ENT			14 060.00	28 380.00-
28/01/09	AC	000	FACT 090134 C.CHETARD RBT GADEC	ENT	42.81			28 337.19-
23/02/09	AC	000	FACT 090226 ABC LETTRE F090221 PANN	ENT	240.00			28 097.19-
26/02/09	AC	000	FACT 090228 INDIGO REPAR*BORNE	ENT	600.00			27 497.19-
27/02/09	AC	000	FACT 090224 STICLI F090236847 EXTINC	ENT	520.35			26 976.84-
28/02/09	AC	000	FACT 090223 MARINE EQT F12038	ENT	51.51			26 925.33-
			FACT 090332 SEIDITA F03/09003 BAC	ENT	4 785.00	AA		22 140.33-
04/03/09	AC	000	FACT 090333 SEIDITA F03/09009 SUPPL	ENT	710.00			21 430.33-
12/03/09	AC	000	FACT 090335 PHAROCEA F44 TVX SUP P5	ENT	4 716.56			16 713.77-
17/03/09	AC	000	FACT 090318 EMT F09030223 QUAI	ENT	7 608.11			9 105.66-
20/03/09	AC	000	FACT 090317 DMT F89415 PATTIN	ENT	5 245.00			3 860.66-
23/03/09	AC	000	FACT 090319 ETRAVE F1974 QUAI	ENT	7 380.00			3 519.34
31/03/09	AC	000	FACT 090330 LOXAM F236216 QUAI	ENT	1 124.22			4 643.56
06/04/09	AC	000	FACT 090426 EMT 09040317 AIRE CAREN	ENT	342.11			4 985.67
20/04/09	AC	000	FACT 090421 VEOLIA F9041885	ENT	270.83			5 256.50
29/04/09	AC	000	FACT 090420 SAS W000YCOM PANNES	ENT	185.19			5 441.69
30/04/09	AC	000	FACT 090422 LOXAM CUVE FUEL F237849	ENT	578.37			6 020.06
08/05/09	AC	000	FACT 090530 QUIDELEC BORNE F417	ENT	240.00			6 260.06
26/05/09	AC	000	FACT 090527 C.CHETARD RBT LEROY	ENT	21.15			6 281.21
18/06/09	AC	000	FACT 090608 ETRAVE F2020 BARRIERES	ENT	2 400.00			8 681.21
19/06/09	AC	000	FACT 090629 SMS F090634 PANNE VOILI	ENT	2 050.00			10 731.21
24/06/09	AC	000	FACT 090630 ALLIO REFLECTION QUAI	ENT	16 500.00			27 231.21
30/06/09	AC	000	FACT 090627 ATELLER BAROET F1152	ENT	380.00			27 611.21
01/07/09	AC	000	FACT 090711 VEOLIA F9071194 TRI SEL	ENT	493.15			28 104.36
24/07/09	AC	000	FACT 090724 INDIGO F5575 REPAR.BORN	ENT	600.00			28 704.36
30/07/09	AC	000	FACT 090723 ADLM F0907004 PANNES1-8	ENT	624.00			29 328.36
31/07/09	AC	000	FACT 090725 C.CHETARD QUINCANOR	ENT	58.54			29 386.90
31/07/09	AC	000	FACT 090726 MARINE EQPT F13165	ENT	6.62			29 393.52
11/08/09	AC	000	FACT 090808 C.CHETARD RBT DISPANO	ENT	280.82			29 674.34
25/08/09	AC	000	FACT 090807 C.CHETARD RBT CASTO	ENT	25.08			29 699.42
25/08/09	AC	000	FACT 090807 C.CHETARD RBT CASTO	ENT	9.50			29 708.92
25/08/09	AC	000	FACT 090829 QUIDELEC F486 PANNES3	ENT	150.00			29 858.92
31/08/09	AC	000	FACT 090822 SUD ART F1173 PLOMBERIE	ENT	961.00			30 819.92
01/09/09	CA	000	M.BRICO ACHATS FORETS	ENT	15.55			30 835.47
02/09/09	AC	000	FACT 090903 ETRAVE F2056 PEINTURE	ENT	920.00			31 755.47
14/09/09	AC	000	FACT 090926 PHAROCEA F60 PANNE7	ENT	400.00			32 155.47
01/10/09	AC	000	FACT 091007 VEOLIA F91071120 TRI SEL	ENT	931.50			33 086.97
13/10/09	AC	000	FACT 091016 DEPAGNE F340189 P7/8	ENT	62.75			33 149.72
28/10/09	AC	000	FACT 091021 ADLM F0910005 PANNE1	ENT	786.00			33 935.72
29/10/09	AC	000	FACT 091022 AUT.SERV.REPAR*LECTEUR	ENT	356.00			34 291.72
31/10/09	AC	000	FACT 091023 QUINC.MOURAILLIE 0910166	ENT	68.35			34 360.07

Grand Livre Général

Annexe 14.2
 PORT DSP SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE
 QUAI DE RIVE NEUVE
 PAVILLON FLOTTANT
 13007 MARSEILLE

Edition définitive 0A2009

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009
 (Période au 31/12/2009)

DATE	CJ	FOL	LIBELLE	PIECE/CENTRE/DT.ECH	DEBIT	LT	CREDIT	SOLDE
61553000 ENTRETIEN DES PANNES ET QUAI								
03/11/09	AC	000	FACT 091127 PHAROCEA F74 PANNES	TYXPANNES	3 768.00			38 128.07
27/11/09	AC	000	FACT 091123 ELECT.GREGOIRE PANNET	ENT	774.00			38 902.07
30/11/09	AC	000	FACT 091125 QUIDELEC F626 PANNES	ENT	882.00			39 784.07
30/11/09	AC	000	FACT 091126 QUIDELEC F625 PANNET	ENT	820.00			40 604.07
18/12/09	AC	000	FACT 091223 FERDAILU F1999 PORTAIL	ENT	1 167.00			41 771.07
18/12/09	AC	000	FACT 091224 FERDAILU F1998 REPAR*	ENT	594.00			42 365.07
24/12/09	AC	000	FACT 091222 MOURAILLE F0912110	ENT	23.56			42 388.63
Total compte 61553000					82 953.83		40 565.20	42 388.63
Total classe 615					82 953.83		40 565.20	42 388.63
Total classe 61					82 953.83		40 565.20	42 388.63
Total classe 6					82 953.83		40 565.20	42 388.63
TOTAL GENERAL					82 953.83		40 565.20	42 388.63

Annexe 143

Dossier : 009703
 Edité le 15/06/2010 à 17:44

PORT DSP SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE

QUAI DE RIVE NEUVE
 PAVILLON FLOTTANT
 13007 MARSEILLE

Page : 1

Grand Livre Général

Edition définitive DA2009

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009
 (Période au 31/12/2009)

DATE	CJ	FOL	LIBELLE	PIECE/CENTRE/DT.ECH	DEBIT	LT	CREDIT	SOLDE
61554000 ENTRETIEN DES MOUTILLAGES								
01/01/09	AC	000	FACT 090144 PHAROCEA FC31 PANNES	ENT	24 580.00		24 580.00	24 580.00
01/01/09	00	001	EXT FNP PHAROCEA	ENT			0.00	0.00
12/01/09	AC	000	90904000 FACT 090114 SMS F090108	ENT	823.51		24 580.00	823.51
12/01/09	AC	000	90904000 FACT 090115 SMS F090103	ENT	76.95			900.46
15/01/09	AC	000	90904000 FACT 090117 SMS F090111	ENT	437.19			1 337.65
03/02/09	AC	000	90904000 FACT 090202 SMS F090208	ENT	80.75			1 418.40
09/03/09	AC	000	90904000 FACT 090306 SMS F090309	ENT	323.43			1 741.83
13/03/09	AC	000	90904000 FACT 090307 SMS F090321	ENT	1 074.45			2 816.28
30/03/09	AC	000	90904000 FACT 090310 SMS F090320	ENT	447.78			3 264.06
03/04/09	AC	000	90904000 FACT 090425 SMS F090402	ENT	280.44			3 544.50
04/05/09	AC	000	90904000 FACT 090517 SMS F090503	ENT	80.75			3 625.25
19/05/09	AC	000	90904000 FACT 090519 SMS F090523 PANNES	ENT	242.35			3 867.60
25/05/09	AC	000	FACT 090520 PHAROCEA FC0047 PANNES	ENT	1 200.00			5 067.60
28/05/09	AC	000	90904000 FACT 090531 SMS F090533	ENT	176.70			5 244.30
09/06/09	AC	000	90904000 FACT 090616 SMS F090616	ENT	1 622.93			6 867.23
10/06/09	AC	000	90904000 FACT 090617 SMS F090618	ENT	151.57			7 018.80
16/07/09	AC	000	90904000 FACT 090718 SMS F090716	ENT	840.04			7 858.84
03/08/09	AC	000	90904000 FACT 090802 SMS F090807	ENT	249.90			8 108.74
21/08/09	AC	000	90904000 FACT 090803 SMS F090819	ENT	105.45			8 214.19
21/08/09	AC	000	90904000 FACT 090804SMS F090820	ENT	99.75			8 313.94
02/09/09	AC	000	90904000 FACT 090906 SMS F090904	ENT	161.50			8 475.44
17/10/09	AC	000	FACT 091025 PHAROCEA F66 REPAR*	ENT	450.80			8 926.24
06/11/09	AC	000	90904000 FACT 091122 SMS F091106	ENT	197.03			9 123.27
16/12/09	AC	000	FACT 091206 PHAROCEA F76 MOUTILL	ENT	515.80			9 639.07
Total compte 61554000					34 219.07		24 580.00	9 639.07
Total classe 615					34 219.07		24 580.00	9 639.07
Total classe 61					34 219.07		24 580.00	9 639.07
Total classe 6					34 219.07		24 580.00	9 639.07
TOTAL GENERAL					34 219.07		24 580.00	9 639.07

Annex 12.4

Dossier : 009703
Edité le 15/06/2010 à 17:44
Page : 1

Grand Livre Général

PORT DSP SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE
QUAI DE RIVE NEUVE
PAVILLON FLOTTANT
13007 MARSEILLE

Edition définitive DA2009

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009
(Période au 31/12/2009)

DATE	CJ	FOL	LIBELLE	PIECE/CENTRE/DT. ECH	DEBIT	LT	CREDIT	SOLDE
61555000 ENTRETIEN DES ENGINES ET DU MAT								
22/01/09	AC	000	FACT 090137 DMI F88904? GRUE		279.78			279.78
28/01/09	AC	000	FACT 090138 APAYE F209015576 ENGINES ENT		303.75			583.53
04/06/09	AC	000	FACT 090606 APAYE F209081178		320.00			903.53
17/06/09	AC	000	FACT 090612 DMI F90098 GRUE		51.45			954.98
21/09/09	AC	000	FACT 090918 ELECT.P.GREGOIRE PATIN ENT		60.00			1 014.98
24/09/09	AC	000	FACT 090934 CASTALDI F20080902 ENT		702.74			1 717.72
			Total compte 61555000		1 717.72			1 717.72
			Total classe 615		1 717.72			1 717.72
			Total classe 61		1 717.72			1 717.72
			Total classe 6		1 717.72			1 717.72
TOTAL GENERAL					1 717.72			1 717.72

Annex 145

Dossier : 009703
Edité le 15/06/2010 à 17:44
Page : 1

Grand Livre Général

PORT DSP SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE
QUAI DE RIVE NEUVE
PAVILLON FLOTTANT
13007 MARSEILLE

Edition définitive DA2009
Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009
(Période au 31/12/2009)

DATE	CJ	FOL	LIBELLE	PIECE/CENTRE/DT.ECH	DEBIT	LT	CREDIT	SOLDE
61556000 ENTRETIEN DIVERS								
27/03/09	CA	001	530000000	PILES	12.00			12.00
30/07/09	CA	002	530000000	USHIP ACHAT POUR ZODIAC	9.11			21.11
30/07/09	CA	002	530000000	FERRAUD CLEFS	120.00			141.11
21/10/09	CA	002	530000000	SERRURIER BISACCIA CLEFS	6.69			147.80
24/12/09	CA	001	530000000	QUINC.FERRAUD SERRURE	37.58			185.38
Total compte 61556000					185.38			185.38
Total classe 615					185.38			185.38
Total classe 61					185.38			185.38
Total classe 6					185.38			185.38
TOTAL GENERAL					185.38			185.38

Annee 14.6

Dossier : 009703
Edité le 15/08/2010 à 17:44
Page : 1

Grand Livre Général

PORT DSP SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE
QUAI DE RIVE NEUVE
PAVILLON FLOTTANT
13007 MARSEILLE

Edition définitive DA2009

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009
(Période au 31/12/2009)

DATE	CJ	POL	LIBELLE	PIECE/CENTRE/DT. ECH	DEBIT	LT	CREDIT	SOLDE
61560000 MAINTENANCE INFORMATIQUE								
01/01/09	0D	001	EXT CCA QUADRATUS	STRUC	806.00			806.00
20/04/09	AC	000	FACT 090409 QUADRATUS MAT.CAISSE	STRUC	473.00			1 279.00
04/06/09	AC	000	FACT 090602 QUADRATUS ANTIVERUS	STRUC	870.00			2 149.00
12/08/09	AC	000	FACT 090805 QUADRATUS ENTRETIEN	STRUC	470.00			2 619.00
03/09/09	AC	000	FACT 090901 QUADRATUS MAINTENANC	01/09/09-31/08/10	1 242.00			2 619.00
Total compte 61560000					3 861.00			3 861.00
Total classe 615					3 861.00			3 861.00
Total classe 61					3 861.00			3 861.00
Total classe 6					3 861.00			3 861.00
TOTAL GENERAL					3 861.00			3 861.00

ANNEXE 15

Annexe 15

BUDGET DE LA DSP
ANNEE 2010

	Prévisions 2010	Réalisé 2009	Prévisions 2009	Réalisé 2008
RECETTES PREVISIONNELLES				
REDEVANCES DE BASE DSP	803 400 €	805 112 €	791 300 €	754 013 €
PASSAGERS FUTURS MEMBRES	80 000 €	85 912 €	80 000 €	95 891 €
PASSAGER LONGUE DUREE ET ESTIVAL HALAGES	82 000 €	81 575 €	32 000 €	32 305 €
FRAIS DE DOSSIERS DES NOUVEAUX MEMBRES	11 000 €	10 727 €	8 000 €	8 091 €
FORMATIONS FACTUREES (SECURIMAR)	15 000 €	21 500 €	12 000 €	30 000 €
AUTRES PRODUITS	2 000 €	3 851 €	800 €	744 €
PARTENARIATS	- €	- €	3 000 €	7 318 €
AIDE A L'EMPLOI	- €	204 €	- €	12 367 €
PRODUITS DE PLACEMENTS	- €	- €	1 000 €	3 623 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS ET TRANSFERTS DE CHARGES	- €	22 319 €	- €	12 958 €
TOTAL DES RECETTES	993 400 €	1 031 257 €	928 100 €	966 725 €
DEPENSES PREVISIONNELLES				
SALAIRES ADMINISTRATIFS	118 585 €	85 750 €	90 000 €	76 944 €
SALAIRES DES GARDIENS	80 000 €	75 519 €	70 000 €	134 775 €
CHARGES SOCIALES	79 899 €	61 071 €	54 400 €	70 461 €
DEPENSES DES REGATES	- €	- €	- €	- €
DEPENSES DES REGATES - ATTACHEE DE PRESSE	- €	- €	- €	- €
EAU	14 000 €	13 089 €	15 000 €	13 128 €
EDF	30 000 €	36 836 €	25 000 €	34 845 €
PETIT MATERIEL SERVICES GENERAUX	2 500 €	2 240 €	2 500 €	2 232 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 000 €	2 902 €	3 500 €	3 472 €
AUTRES FOURNITURES	2 000 €	2 168 €	2 500 €	2 338 €
MISE A DISPOSITION DU PAVILLON PAR LE CLUB	24 000 €	24 000 €	24 000 €	48 000 €
SOUS TRAITANCE INFORMATIQUE - SITE WEB	1 000 €	970 €	3 000 €	2 825 €
ENTRETIEN DU MATERIEL	- €	- €	2 000 €	1 043 €
ENTRETIEN DES PANNES ET QUAIS	45 000 €	42 389 €	25 000 €	52 364 €
REFECTION SANITAIRES POUR LES USAGERS DES PANNES 7 ET 8	- €	- €	10 000 €	- €
ENTRETIEN DES MOULLAGES	15 000 €	9 639 €	35 000 €	37 939 €
ENTRETIEN DES ENGINS DE LEVAGE	1 000 €	1 303 €	3 000 €	1 365 €
ENTRETIEN ENVIRONNEMENT	6 000 €	3 861 €	3 000 €	3 169 €
MAINTENANCE INFORMATIQUE	6 000 €	10 773 €	2 000 €	1 681 €
ASSURANCES	13 000 €	10 773 €	11 000 €	10 866 €
SOUS TRAITANCE GARDIENNAGE	78 000 €	79 046 €	80 000 €	11 978 €
SOUS TRAITANCE GARDIENNAGE SAISONNIER	39 000 €	25 848 €	25 000 €	30 368 €
HONORAIRES DES CONSEILS	23 000 €	2 981 €	500 €	145 €
FRAIS D'ACTES ET CONTENTEUX	3 000 €	4 716 €	3 000 €	2 798 €
PUBLICITE - COMMUNICATION	3 000 €	100 €	200 €	- €
DONS POURBOIRES	1 500 €	2 454 €	2 500 €	879 €
FRAIS DE DEPLACEMENTS	3 000 €	1 320 €	5 000 €	1 320 €
SALON NAUTIQUE DE PARIS	7 000 €	8 149 €	7 000 €	5 855 €
RECEPTIONS	7 500 €	7 184 €	10 000 €	9 708 €
FRAIS POSTAUX	7 500 €	7 184 €	10 000 €	9 708 €
TELECOMMUNICATIONS	3 700 €	3 104 €	3 500 €	3 077 €
SERVICES BANCAIRES ET AUTRES FRAIS	1 300 €	1 030 €	1 500 €	1 250 €
PARTICIPATION SPORT ET POLITIQUE SPORTIVE	- €	- €	10 000 €	- €
COTISATIONS AUX ORGANISMES PORTUAIRES	3 000 €	2 584 €	9 000 €	- €
FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL	2 500 €	1 912 €	1 500 €	9 020 €
TAXE APPRENTISSAGE	1 600 €	1 085 €	1 500 €	103 €
TAXE DE FORMATION PROFESSIONNELLE	1 600 €	1 085 €	1 500 €	1 512 €
CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE (EX TP)	8 000 €	3 259 €	5 000 €	7 621 €
IMPOSITION FORAIRE ANNUELLE (IFA)	- €	- €	10 000 €	- €
TAXE FONCIERE	- €	- €	- €	2 000 €
REDEVANCE CUM (PARTIE FIXE ET VARIABLE)	270 000 €	268 968 €	270 000 €	261 992 €
FRAIS FINANCIERS SUR EMPRUNTS	16 000 €	12 067 €	12 000 €	13 184 €
DIVERS ALEAS -	- €	980 €	5 000 €	16 988 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	55 000 €	59 891 €	65 000 €	56 698 €
DOTATIONS SUR NOUVEAUX INVESTISSEMENTS	12 500 €	48 660 €	- €	32 830 €
REVERSEMENT TVA ET TAXE PROFESSIONNELLE	- €	12 500 €	- €	20 429 €
DOTATIONS AUX INVESTISSEMENTS DE LA DSP -PROVISIONS GHOS ENTRE	- €	7 500 €	- €	- €
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES	- €	17 507 €	6 666 €	1 182 €
IMPOT SOCIETE	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES	979 584 €	945 853 €	914 766 €	908 392 €
RESULTAT	13 816 €	86 404 €	13 334 €	21 667 €
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	68 816 €	146 295 €	78 334 €	35 031 €

INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2010

ANNEXE 16

LISTES DES CONTRATS SNM

MENAGE DES LOCAUX :

Sté SOMAT PROPLETE 12, Bd Félix Frégier 13007 MARSEILLE

DESINSECTISATION ET DERATISATION DES LOCAUX :

Sté GSA 49, traverse de la Barre 13016 MARSEILLE

CONTROLE DES EXTINGCTEURS

Sté SICLI siège 2, 4, rue Blaise Pascal 93157 LE BLANC MESNIL Cédex

CONTROLE ENGINNS DE LEVAGE, INSTALLATIONS ELECTRIQUES, CHAUFFAGES
APAVE : 8, rue J.J. Vermaza ZAC Saumaty Séon BP 193 13322 MARSEILLE Cédex 16

COLLECTE TRI SELECTIF :

Sté SEVIA 45, rue des Forges 13010 MARSEILLE

ENTRETIEN BAC A GRAISSE

Sté FARINA 112, Bd Rouvier 13010 MARSEILLE

GARDIENNAGE DE NUIT

Sté SECURITE INDUSTRIELLE 43, Bd Rabatau 13008 MARSEILLE

MAINTENANCE PHOTOCOPIEUR

NRG France 5, avenue Fernand Pouillon 94042 CRETEIL Cédex

MAINTENANCE INFORMATIQUE
Sté QUADRATUS

MAINTENANCE MATERIEL SANITAIRES

Sté ELIS 32 Avenue de Bruxelles 13127 VITROLLES

COLLECTE DU COURRIER :

La poste

AFFRANCHISSEMENT DU COURRIER :

SECAP : BP 39 ZA Braye Decau, 300, Avenue de la Rascalve 13713 LA
PENNE/HUVEAUNE Cédex

FONTAINE A EAU, MATERIEL SANITAIRE :

ELIS : 33, Avenue de Bruxelles 13127 VITROLLES